

N° 79
Juillet 2014

La Gazette *de Granenc*

mairie@saint-romans.fr

Edition municipale de la mairie de **St-Romans**



Un été 44 à St-Romans

70 ans après le débarquement, comment
les St-Romans ont vécu cet été 44

De gauche à droite (ceux qui n'ont pas d'uniforme) : M. BRUN, M. FOREST et M. BEAUQUIS





Madame, Monsieur.

C'est avec une grande fierté et beaucoup de reconnaissance que je m'adresse à vous suite à la confiance que vous m'avez accordée aux élections municipales de mars dernier, confiance que je partage avec l'équipe de femmes et d'hommes qui s'est engagée à mes côtés. Avec cette équipe, dynamique et motivée, nous allons tout mettre en œuvre pour que l'ensemble des générations se sentent entendues et apprécient de vivre à Saint-Romans.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont soutenu notre liste « *Unis pour l'Avenir de Saint-Romans* », sans oublier celles et ceux qui ont fait un choix différent. J'ai entendu leurs inquiétudes, leurs demandes et je m'engage tout au long de cette mandature à être indifféremment pour chacun d'entre eux, le Maire de tous les Saint-Romans.

Je tiens également à remercier pour leur implication sans faille, tous les colistiers qui m'ont accompagné et soutenu et qui aujourd'hui encore restent présents.

Pour la première fois le nouveau Conseil municipal de Saint-Romans est composé d'une totale parité hommes-femmes dont quinze membres de mon équipe et quatre membres de listes opposantes.

Depuis sa mise en place en mars dernier, il s'est déjà mis au travail, sur les dossiers en cours et sur les projets à venir, fort de l'expérience des neuf conseillers sortants et de la motivation des nouveaux élus.

Parmi ceux-ci, un dossier prioritaire, celui de la sécurisation du cheminement piéton qui va de la Place du Souvenir Français aux écoles et qui est emprunté par beaucoup d'enfants et de poussettes a retenu toute l'attention de la nouvelle équipe et, ainsi qu'elle s'y était engagée, sa mise en œuvre est en cours et celle-ci sera finalisée dans le courant de l'année.

Cette nouvelle gazette sera l'occasion pour vous en la feuilletant, de découvrir les domaines de compétence attribués à chaque adjoint et les commissions communales dans lesquelles les conseillers se sont impliqués. Elle sera aussi l'occasion de présenter aux Saint-Romans des sujets différents qui les intéressent, des rubriques nouvelles qui les concernent, du plus jeune au plus ancien.

Je vais pendant la durée de mon mandat et en ces temps difficiles, m'impliquer pleinement afin de mener à bien les projets présentés et être à la hauteur de la confiance témoignée.

Enfin je souhaite à tous les Saint-Romans de bonnes vacances et vous dis à bientôt.

Le Maire,
Yuan CREACH

	EN DIRECT DE LA COMMUNE	4 > 14
	<i>Présentation des élus</i>	4 > 5
	<i>Comment s'élabore le BUDGET MUNICIPAL ? - Chemin piétonnier</i>	6 > 7
	<i>Plan local d'urbanisme</i>	8
	<i>Réforme des rythmes scolaires, TAP création de RECREABULLES ! et DODOBULLES !</i>	9
	<i>Pas de dérogations scolaires sur Saint-Romans - Remise des dicos aux élèves de CM2</i>	10
	<i>Site internet de la commune</i>	11
	<i>La Bib' Bientôt l'été...</i>	12 > 13
	<i>Le 8 mai à St-Romans</i>	14
	<i>Le lac du Marandan... Une belle saison 2014 en perspective !</i>	15
	<i>Le CCAS</i>	16
	OUVRIR SES PORTES	15 > 24
	<i>ADMR du Royans</i>	16 > 17
	<i>La Mission Locale - Secours catholique du Royans</i>	18
	<i>Don du sang Fidèles et motivés les donateurs !</i>	19
	UNE PAGE D'HISTOIRE	20 > 21
	<i>Un été 44 à St-Romans</i>	20 > 21
	VIE SCOLAIRE	22 > 23
	<i>Les sorties scolaires > CE1, CE2, CM1 et CM2</i>	22 > 23
	LA VIE DES ASSOCIATIONS	24 > 34
	<i>Le tennis Club à 30 ans > Fair'Ailleurs > Club Notre Rocher > Les pompiers de St-Romans</i>	
	<i>La pétanque St-Romanaise > Centenaire de la « La Boule St Romanaise » ></i>	
	<i>Le comité des fêtes : les brèves > Le cyclo-club de St-Romans à Figeac > US St-Romans</i>	24 > 34
	LE COIN DES ENFANTS	35 > 37
	<i>Association Les Gais Lurons > Le sou des écoles</i>	35 > 37
	VIE PRATIQUE	38 > 40
	<i>Pour la bonne utilisation de la salle des fêtes > Parking des écoles > Citoyenneté</i>	38 > 39
	<i>Appel à bénévolat et devoirs de mémoire > Attention coup de chaud ! > TRIBUNE LIBRE</i>	40
	VIE DE QUARTIER	41
	<i>Fête des voisins dans le quartier des Barillats : une si belle journée</i>	41
	LE MÉMO DE ST-ROMANS	42
	MÉMOIRE D'ÉCOLE	44 > 44
	<i>A la rencontre de Mme et M. Sigaud > Etat civil</i>	43
	<i>Retour à l'école pour la classe 84</i>	44



GRANENC, GRANENS, rappellent par leur étymologie GRANEM, un lieu riche en grains. C'est le nom le plus ancien donné à St-Romans. Auguste FAVOT - St-Romans en Royans Xavier Drevet / Editeur - Grenoble - 1919



Présentation des élus



Maire de Saint-Romans :

Yvan CREACH

Commissions communales : GRANDS PROJETS



Adjoints :

Micheline BLAMBERT : 1^{er} adjoint

Commissions communales : LOGEMENTS COMMUNAUX, HABITAT, RESTAURATION SCOLAIRE, VIE SCOLAIRE, RYTHMES SCOLAIRES, PETITE ENFANCE, RAM, HALTE GARDERIE



Maurice CHETAIL : 2^e adjoint

Responsable Commissions communales : FINANCES, CONTENTIEUX, MARANDAN



Patricia MOLARO : 3^e adjoint

Responsable Commissions communales : COMMUNICATION, TOURISME, COMMEMORATIONS ET SERVICE PROTOCOLAIRE, NOUVELLES TECHNOLOGIES



Eric ROLLAND : 4^e adjoint

Responsable Commissions communales : VOIRIE, SECURITE ROUTIERE, BATIMENTS COMMUNAUX, ELECTRIFICATION RURALE, EAUX PLUVIALES, ESPACES VERTS, HYDRAULIQUE AGRICOLE, MOBILIER URBAIN, SIGNALETIQUE, AMENAGEMENT VILLAGE



Charles DICO : 5^e adjoint

Responsable Commissions communales : URBANISME, ENVIRONNEMENT

COMMISSIONS COMMUNALES	Membres
Maire : GRANDS PROJETS	
1 ^{er} Adjoint : LOGEMENTS COMMUNAUX, HABITAT, RESTAURATION SCOLAIRE	Micheline BLAMBERT Astrid JEYMOND, Angélique MEUGNIER, Patricia MOLARO, Chantale BOURGEON, Christine FIORDALISI, Maurice CHETAIL, Karine FEUGIER.
1 ^{er} Adjoint : VIE SCOLAIRE	Micheline BLAMBERT Chantal BOURGEON, Angélique MEUGNIER, Damien MICLO, Karine FEUGIER.
1 ^{er} Adjoint : RYTHMES SCOLAIRES	Micheline BLAMBERT Angélique MEUGNIER, Christine FIORDALISI, Karine FEUGIER.
1 ^{er} Adjoint : PETITE ENFANCE RAM HALTE-GARDERIE	Micheline BLAMBERT Astrid JEYMOND, Chantale BOURGEON, Maurice CHETAIL, Karine FEUGIER.
2 ^e me Adjoint : FINANCES, CONTENTIEUX	Maurice CHETAIL Eric ROLLAND, Damien MICLO, Micheline BLAMBERT, Christine FIORDALISI, Yvan CREACH, Patrick VIALLE, MEUNIER Christian, Marcel BARTHELEMY.
2 ^e me Adjoint : MARANDAN	Maurice CHETAIL Eric ROLLAND, Charles DICO, Jérôme MURE-RAVAUD, Françoise MATRAS, Patricia MOLARO, Christian MEUNIER, Marcel BARTHELEMY.
3 ^e me Adjoint : COMMUNICATION, TOURISME, COMMEMORATIONS ET SERVICE PROTOCOLAIRE. NOUVELLES TECHNOLOGIES	Patricia MOLARO Astrid JEYMOND, Chantale BOURGEON, Angélique MEUGNIER, Damien MICLO, Micheline BLAMBERT, Maurice CHETAIL, Karine FEUGIER, Gisèle CHOURREAU.
4 ^e me Adjoint : VOIRIE, SECURITE ROUTIERE, BATIMENTS COMMUNAUX, ELECTRIFICATION RURALE, EAUX PLUVIALES, ESPACES VERTS, HYDRAULIQUE AGRICOLE, MOBILIER URBAIN, SIGNALETIQUE, AMENAGEMENT VILLAGE	Eric ROLLAND Michel LAMBERTON, Patrick VIALLE, Jérôme MURE-RAVAUD, Charles DICO, Micheline BLAMBERT, Françoise MATRAS, Damien MICLO, Christian MEUNIER, Marcel BARTHELEMY.
5 ^e me Adjoint : URBANISME ENVIRONNEMENT	Charles DICO Michel LAMBERTON, Christine FIORDALISI, Maurice CHETAIL, Jérôme MURE-RAVAUD, Patrick VIALLE, Yvan CREACH, Christian MEUNIER, Marcel BARTHELEMY.



Angélique MEUGNIER



Astrid JEYMOND



Chantale BOURGEON



Christian MEUNIER



Christine FIORDALISI



Damien MICLO



Françoise MATRAS



Gisèle CHOURREAU



Jérôme MURE-RAVAUD



Karine FEUGIER



Marcel BARTHELEMY



Michel LAMBERTON



Patrick VIALLE

Conseillers municipaux

Président de la Commission d'Appel d'Offres : **M. Yvan CREACH, Maire** ou son représentant.

Membres titulaires de la Commission d'appel d'offres : Patrick VIALLE, Michel LAMBERTON et Damien MICLO

Membres suppléants de la Commission d'appel d'offres : Christine FIORDALISI, Gisèle CHOURREAU, Christian MEUNIER.

DELEGUES TITULAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SIEPIA :

MM. Yvan CREACH, Eric ROLLAND, Michel LAMBERTON, Jérôme MURE-RAVAUD, Damien MICLO, Maurice CHETAIL.

DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors)

Mme Patricia MOLARO, M. Charles DICO (suppléant)

ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE M. Patrick VIALLE, Mme Christine FIORDALISI (suppléante)

ELU REFERENT DEFENSE Mme Gisèle CHOURREAU

DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT DES ENERGIES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE (SEDI)

M. Eric ROLLAND, M. Patrick VIALLE (suppléant)

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU C.C.A.S.

Président : Yvan CREACH

Membres élus : MMme et MM. Micheline BLAMBERT, Chantale BOURGEON, Maurice CHETAIL, Patrick VIALLE, Michel LAMBERTON et Gisèle CHOURREAU.

ELU REFERENT « AMBROISIE » Jérôme MURE-RAVAUD

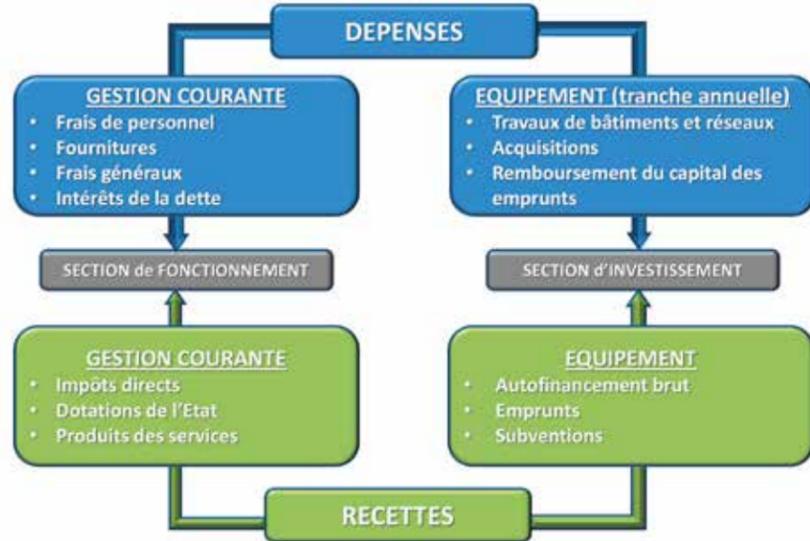
DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DES ASSOCIATIONS DE SAINT-ROMANS.

ASSOCIATIONS SPORTIVES SAINT-ROMANAISES	Représentants (Mme, M.)
Club Cyclotourisme	Chantale BOURGEON, Maurice CHETAIL
Gym La Coule Douce	Chantale BOURGEON
La Boule Lyonnaise	Eric ROLLAND
Pétanque St-Romanaise	Charles DICO
Tennis Club	Angélique MEUGNIER, Karine FEUGIER
USSR (football)	Michel LAMBERTON, Christian MEUNIER
AUTRES ASSOCIATIONS SAINT-ROMANAISES	Représentant(e)s (Mme, M.)
A.E.P.	Micheline BLAMBERT, Patrick VIALLE
ACCA	Jérôme MURE-RAVAUD
ADMR/SSAD	Micheline BLAMBERT, Maurice CHETAIL, Gisèle CHOURREAU
Amicale des Donneurs de Sang	Maurice CHETAIL, Chantale BOURGEON
Amicale des Pompiers	Micheline BLAMBERT, Patricia MOLARO
Atelier des Arts	Patricia MOLARO, Gisèle CHOURREAU
Club Notre Rocher	Françoise MATRAS, Gisèle CHOURREAU
Comité des fêtes	Christine FIORDALISI, Patricia MOLARO, Patrick VIALLE
Compagnie Bougalou (théâtre)	Chantale BOURGEON
Créafolies	Françoise MATRAS
FNACA	Micheline BLAMBERT, Charles DICO, Gisèle CHOURREAU
Garderie Périscolaire, Centre loisirs les Gais Lurons	Angélique MEUGNIER
Le Fair'Ailleurs	Eric ROLLAND, Gisèle CHOURREAU
Sou des Ecoles	Astrid JEYMOND, Karine FEUGIER



Comment s'élabore le BUDGET MUNICIPAL ?

Qu'est ce qu'un budget communal



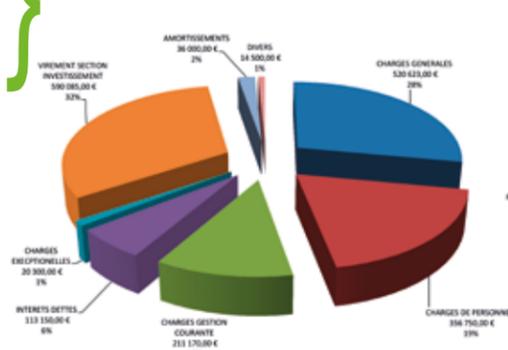
C'est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses, il comporte 2 parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe :

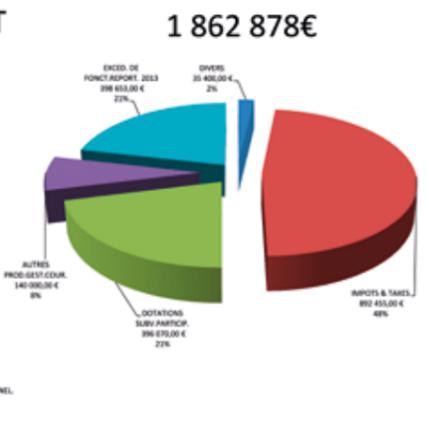
Les dépenses, nécessaires au fonctionnement de la collectivité (personnel, écoles, chemins, intérêts d'emprunts, etc.).

Les recettes, perçues par la collectivité (dotation globale de fonctionnement, des impôts et taxes, etc.).

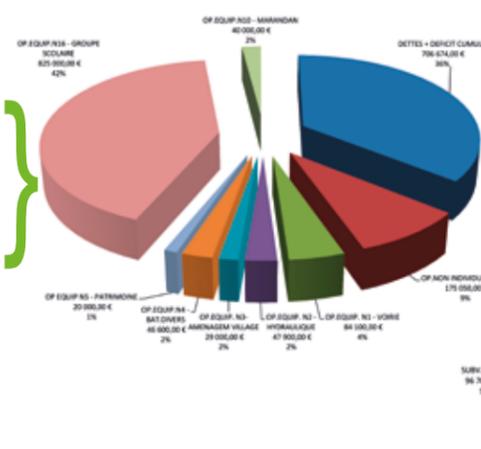
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 862 878€



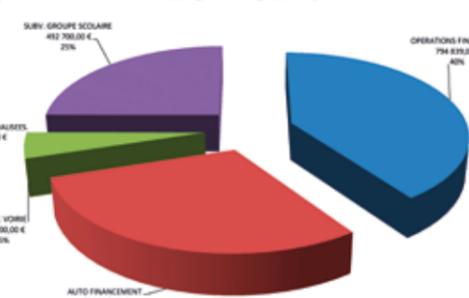
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 862 878€



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 974 324€



RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 974 324€



La section d'investissement comporte :

Les dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la commune.

Les recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État, l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement).

Le budget communal a été présenté à la réunion du Conseil municipal du 29 avril dernier. Le budget primitif de 2014, établi fin novembre 2013, s'est ajusté suite à l'affinement des dernières dépenses communales et des baisses de dotations d'état. Les décisions modificatives induites ont été votées à l'unanimité, de même que le budget du CCAS et la stabilité des taux d'imposition 2014.

Les priorités du budget 2014 sont centrées sur le remboursement du nouveau groupe scolaire et sur la sécurisation de l'accès aux écoles avec réalisation d'un trottoir de la Place du Souvenir Français aux écoles avec barrières de protection.



Quels seront les INVESTISSEMENTS FUTURS ?

Ils seront réalisés en fonction des possibilités budgétaires et la priorité sera donnée à des projets nécessaires mais de montant raisonné :

- > Aménagement de l'ancienne école maternelle en locaux de pause méridienne.
- > Installation d'un terrain multisports avec accès à toutes les générations.
- > Réfection de l'église.
- > La bibliothèque « Le Préau », par l'appui logistique de la bibliothèque départementale du Conseil général dans le cadre de « l'accès à la culture pour tous », deviendra médiathèque et pôle d'animation.

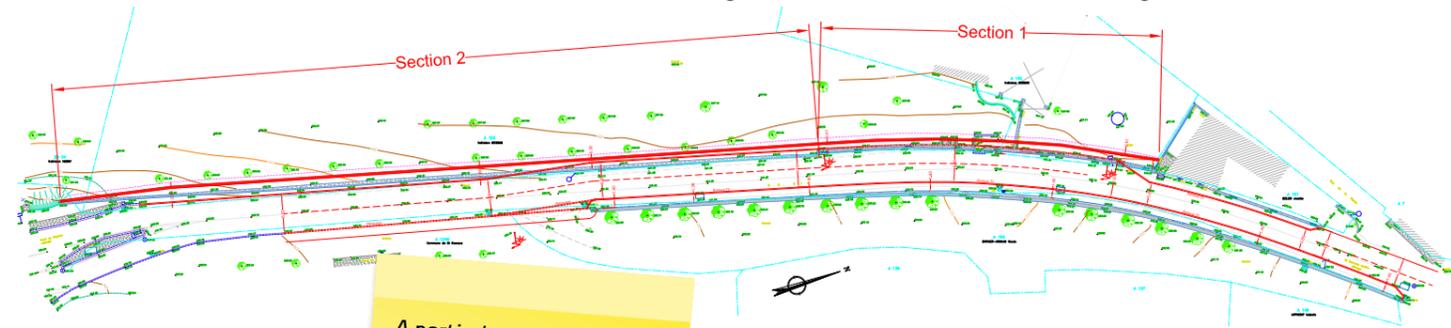
Chemin piétonnier

Depuis plusieurs mois des travaux sont en cours sur la route 532 en sortie du village (direction Pont en Royans). Il fait suite à un réel besoin de sécurisation des routes et notamment de l'accès aux écoles.

Les plus jeunes n'hésitent pas à s'exprimer sur le sujet : « Il y a un endroit sur le chemin de mon école qui ne me rassure pas trop, mais depuis quelque temps, une grosse pelle mécanique élargit cet endroit pour me permettre bientôt de me rendre à mon école avec plus de sécurité, je remercie beaucoup les personnes qui font ce travail pour moi et mes amis écoliers. »

Ces travaux, nécessaires, de renforcement du mur et d'élargissement de la voie, débutés à l'automne dernier par le Conseil général, vont se terminer. Pour la rentrée, un chemin piétonnier sur trottoir sécurisé sera en place. En plus de ce cheminement, le projet comprend un rétrécissement avec passage alterné à hauteur de la maison à l'angle de la route de la plaine pour casser la vitesse à l'entrée du village dans la place du souvenir Français. Le Conseil municipal décidera prochainement de la conduite à tenir après le travail de la commission travaux sur le sujet épineux d'une éventuelle modification d'accès depuis la route de la plaine vers les écoles et retour.

Ne doutons pas que ces travaux amélioreront sensiblement la sécurité routière de l'entrée du village.



A partir du mois de juillet, les plans de l'aménagement du village seront consultables en mairie. Un cahier sera mis à votre disposition pour d'éventuelles remarques sur ce futur aménagement.



Plan local d'urbanisme

Suite au départ pour raison personnelle de Mme Fagier, ancienne urbaniste, il a fallu choisir un nouvel urbaniste pour la seconde partie de la mission d'urbanisme qu'il reste à mettre en place. Ce choix a été confié aux nouveaux élus. Lors de la réunion de la commission « PLU » du 17 Avril, 4 candidats ont été auditionnés dans le cadre de la reprise de la révision du PLU (Plan Local Urbanisme). **Après délibération la commission a retenu l'équipe d'Adeline REY.** Et c'est lors du conseil du 19 mai que le Conseil municipal a entériné ce choix.

La première réunion de la commission urbanisme élargie aux adjoints en présence d'Adeline REY a eu lieu le 23 juin.

Pour rappel, la révision du PLU (lancé par la précédente municipalité) a pour objectif de :

- > Conforter la mixité urbaine en renforçant l'implantation de zones d'activités intercommunales de qualité intégrées au tissu urbain.
- > Éviter l'étalement urbain
- > Créer des zones d'activités
- > Permettre l'installation d'équipements publics (gendarmerie ou autres)
- > Renforcer la protection des espaces boisés en bordure de l'Isère, Bois de Claix...
- > Créer un espace protégé autour de la base de loisirs du Marandan.
- > Etendre la zone de carrière du Bois de Claix
- > Rectifier les erreurs matérielles du PLU, approuvé en 2007
- > Et enfin mettre à jour la carte des aléas et la liste des emplacements réservés.

Cette révision du document d'urbanisme est aujourd'hui plus que jamais nécessaire par l'obligation de se conformer aux nouvelles lois et documents cadres qui ont été élaborés depuis :

- > La Loi d'Engagement National pour l'Environnement (Grenelle) du 12 juillet 2012, qui est venue renforcer les pré-occupations environnementales dans les documents d'urbanisme en les enrichissant de nouveaux objectifs en matière de développement durable, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- > le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Région Urbaine Grenobloise, approuvé en décembre 2012, qui définit des grandes orientations d'aménagement pour lutter contre l'étalement urbain et créer un meilleur équilibre entre les territoires de la grande Région Urbaine Grenobloise. Le SCOT a fait

l'objet d'un article spécifique dans la Gazette de juillet 2012 ;
> la Loi pour l'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014, qui a pour objectifs de répondre à la crise du logement tout en limitant l'artificialisation des sols et en prenant des mesures pour mobiliser le foncier en secteurs urbanisés.

Le PLU est le document d'urbanisme communal qui impose les règles de constructions et d'utilisation du sol sur chaque parcelle. C'est un outil d'organisation, de programmation et de maîtrise du foncier. Sa révision est donc très importante pour la vie de la commune.

En effet, le PLU qui s'appliquera devra être issu d'une véritable réflexion sur le devenir communal et à ce titre il doit prendre en compte la vision de tous les acteurs et usagers du territoire : le Conseil municipal, les habitants, les partenaires de la commune (Communauté de Communes, Conseil général, Etat, Chambre d'Agriculture...).

C'est dans ce but qu'une démarche de concertation avec les habitants a été initiée par une première réunion publique organisée le 24 juin 2013, qui a permis d'échanger avec les personnes présentes sur la démarche de révision PLU, le cadrage du SCOT, l'analyse de la consommation d'espace et le bilan du potentiel du PLU en vigueur.

Après un changement de l'équipe d'urbanistes chargée d'accompagner le Conseil municipal dans cette révision, les réflexions ont repris cet été et la concertation avec les habitants devrait se poursuivre par la tenue de plusieurs réunions publiques entre fin 2014 et fin 2015 où les différentes étapes du projet seront présentées et débattues : le projet communal et sa traduction réglementaire (zonage et règles d'urbanisme). L'objectif étant d'approuver le nouveau PLU au premier semestre de l'année 2016.

Réforme des rythmes scolaires, TAP

Création de RECREABULLES ! Et DODOBULLES !

Jouer, se détendre, créer, imaginer: c'est la **récré** ! Flaner, se pauser, lire, papoter, c'est **buller** ! Et l'ensemble des 2, c'est **RECREABULLES** !

Après bien des concertations et réunions avec parents, animateurs, enseignants, partenaires de l'Espace Enfance Jeunesse et des membres du Conseil municipal, **récréabulles** est né et s'est construit autour d'un projet sympathique.

L'idée de faire porter récréabulles par le centre de loisirs « les gais lurons », pour les 6 – 11 ans de l'école élémentaire s'est imposée naturellement pour le Conseil municipal qui a souhaité ainsi conforter l'emploi d'animateurs connus des familles et des enfants. Coachés par une coordinatrice enthousiaste et motivée, Laurence Bouchet, ils ont élaboré un projet qui se décline en activités aussi variées que ludiques sur un thème enchanteur qui se partage en divers modules : théâtre, jeux sportifs, légendes à lire, création de décors, confection de costumes :

DODOBULLES !

Pour les enfants de l'école maternelle des petites et moyennes sections, après le repas, quand les petits becs se mettent à bailler et que les yeux se ferment tout seuls, un temps de sieste en début d'après-midi qui pourra se prolonger selon les besoins de chacun, sera proposé et surveillé par Audrey et Djamilia avec un lever naturel et en douceur pour retourner au temps d'école avec Frédéric et Marie Laure jusqu'à l'heure de la sortie. C'est le temps du dodo.

Contes et légendes

Il s'agit d'un véritable projet éducatif de qualité soutenu par la CAF et il représente pour St-Romans un budget annuel conséquent, mais par sa richesse et sa diversité, il est loin de la simple garderie que les familles appréhendaient.

AIDE AUX DEVOIRS

A ces activités, seront ajoutées des aides aux devoirs dispensées par les enseignants MM. Cuzin et Gaillard, rétribuées par la mairie les lundis et jeudis par groupe de 2 x 12 enfants d'un même cycle au cours d'un même trimestre. Un atout supplémentaire de réussite et une véritable égalité des chances pour tous les enfants dont les parents ont des contraintes horaires de travail qui ne leur permettent pas de les aider autant qu'ils le souhaiteraient.

Des activités tranquilles ou de détente seront proposées aux enfants des grandes sections en respectant le rythme calme du début d'après-midi, dans la cour, la bibliothèque de l'école ou la salle d'activité. Karine animera ce temps de pause ludique, c'est aussi le temps de buller ! Avant le moment de retourner au temps de l'apprentissage avec Dominique.



Récréabulles et **dodobulles**, des temps calmes ou récréatifs pensés pour le respect des rythmes biologiques des petits et des grands avec le petit « coup de pouce » de l'aide aux devoirs. **Après une première année de ces activités, il conviendra de faire le bilan et décider de la reconduction ou non du projet dans les mêmes conditions : horaires, loisirs, tarifs.**





Pas de dérogations scolaires sur Saint-Romans

Depuis mars 2013 pour l'école maternelle et mars 2014 l'école élémentaire, nos enfants ont intégré leurs nouveaux locaux et reçoivent désormais l'enseignement de leurs jeunes années dans des installations modernes, confortables, sécurisées et totalement accessibles à tous.

En priorisant dans ses investissements la construction des écoles, la commune entend assumer son devoir envers les familles et les enfants Saint-Romans.

Le coût de cet investissement (3,6 millions €) mérite qu'en retour, chaque enfant résidant à Saint-Romans soit inscrit dans l'école de son village et non pas, quelqu'en soient les raisons (travail, nourrice, transport, horaires) dans une école publique extérieure pour laquelle la commune se devrait d'acquitter envers la commune d'accueil, des frais de scolarité inhérents à l'enfant, l'obligeant ainsi à payer à la fois :

1. une école parfaitement adaptée pour le recevoir mais qui se trouverait sous occupée (donc menacée de fermeture de classe) ;

2. une contribution pour l'école d'une autre commune.

D'autant que la commune dispose de services périscolaires aux horaires parfaitement adaptés pour les recevoir en dehors des heures de cours :

- > une garderie périscolaire qui fonctionne le matin, le midi et le soir ;
- > une restauration scolaire pour les repas ;
- > les services « RécréAbulles » et « DodObulles » mis en place pour les temps d'activités périscolaires ;
- > des assistantes maternelles ;
- > un centre de loisirs pour les mercredis et toutes les vacances scolaires.

De ce fait, les dérogations dites « de droit » accordées par l'Inspection Académique et qui sont très restrictives, ne concernent pas notre commune.

De même que pour ne pas pénaliser les autres communes nous n'acceptons aucun enfant d'une commune extérieure, nous ne donnons aucune dérogation pour que nos enfants aillent accomplir leur scolarité ailleurs qu'à Saint-Romans.



Remise des dicos aux élèves de CM2

Parmi les tâches agréables que le Maire se doit d'exécuter, il en est une des plus agréables qui se produit chaque année fin juin : la remise des dicos d'anglais aux élèves de CM2 qui partent pour la 6^{ème} de collège à la rentrée de septembre prochain.

Une première pour Yvan Créach qui y a pris un vif plaisir, accompagné de Micheline Blambert, adjointe à la vie scolaire et de Patrick Vialle, chargé de tous les services et notamment ce jour-là, de photographier le sourire des enfants.

Mais Le photographe « officiel » qui passait par là, a eu une autre idée. Et voilà comment 3 grands enfants se sont retrouvés derrière un pupitre, pas gênés d'être au fond de la classe comme des élèves « pas très méritants » sous le regard amusé de Christophe Belle, l'enseignant toujours

très heureux de ce beau résultat de fin d'année scolaire qui est d'amener tout une classe à gagner son « billet » pour la 6^{ème} !

Bonne continuation à tous pour les 4 années de collège à venir et puisqu'ils ont à présent de quoi traduire : « **Bravo and have a good holiday !** »



<http://www.saint-romans.fr/>



Site internet de la commune

« Site Internet, un service public ? Qu'en pensez-vous ? »

Pour notre part, nous pensons effectivement que le site internet d'une mairie est un service public, qui se doit de répondre aux besoins des habitants de la commune.

On peut y raconter la vie de la collectivité, connecter les gens entre eux, permettre aux associations et commerçants de diffuser de l'information, et pourquoi pas donner la parole aux habitants si besoin...

On doit y faire apparaître aussi toutes les informations officielles concernant la vie de la commune, dans un souci de transparence.

Avec le site, une mairie est en quelque sorte ouverte 24h/24h. La nouvelle équipe chargée de la communication vient de prendre ses fonctions depuis peu.

« Nous avons beaucoup travaillé sur la gazette. Nous allons réfléchir et travailler sur le site internet dans les mois qui viennent pour le faire évoluer vers un meilleur service à la population. Vous pourrez nous faire vos suggestions à ce sujet, en allant dans l'onglet contact de ce site représenté par une petite enveloppe. »

Aujourd'hui qu'en est il de ce site ?

Il a migré sur une nouvelle plateforme du Sud Grésivaudan. Peut être vous êtes vous sentis un peu déstabilisés par cette nouvelle présentation ?

Sachez que cela a été fait dans la perspective d'un meilleur service à la population du territoire.

Parlons donc de ce nouveau site et de la page d'accueil

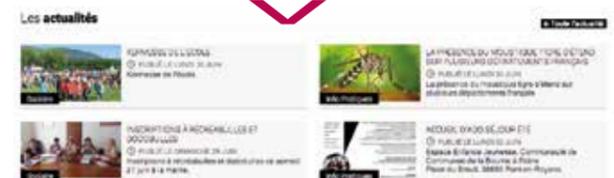
Tous les onglets pratiques qui n'ont pas bougé pour le moment, et qui renvoient sur des pages assez statiques, où les informations évoluent peu, sont en haut de page.



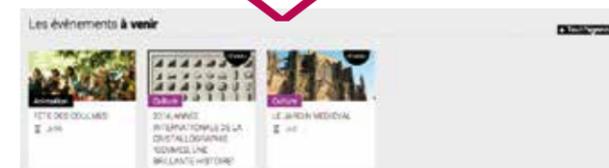
Vous trouverez donc les nouvelles informations, celles qui changent, essentiellement sur la page d'accueil.

Avec une partie « actualités » et une partie « agenda » :

> Dans la partie **actualités**, sont répertoriés les événements et informations à venir ou passés jugés importants.



> Dans **L'agenda** sont transmises les dates des événements à venir, sur votre commune et les communes environnantes, avec des renseignements pratiques comme les horaires, les tarifs, les personnes à contacter ...



A « La Une » sont mises en avant les informations « brûlantes », essentielles !



Des icônes sur la droite de « La Une », sont mis en évidence : Si vous cliquez sur les icônes actualités, ou agenda vous pourrez voir les pages complètes des événements s'afficher et vous pourrez y ajouter des commentaires ...

Dans la partie **contact** (icône enveloppe), mise en place depuis peu, vous pourrez poser vos questions à la mairie ou aux élus.

En bas de page, se trouve pour les fans de la bibliothèque, le raccourci pour aller sur le catalogue commun des bibliothèques du Sud Grésivaudan qui permet de réserver des livres dans toutes les bibliothèques de ce territoire.

Et enfin, il existe une possibilité d'entrer vous même **vos événements** en remplissant le questionnaire de bas de page ...

Sachez que ce site est appelé à évoluer dans les mois à venir. Toute l'équipe de la commission communication fera en sorte de le rendre encore plus attractif, plus convivial et plus proche des besoins et des demandes de la population. *Se rapprocher de vous et faire un site qui sera de plus en plus « fait pour vous », sera un des axes de notre travail. Bel été à tous !*



La Bib' Bientôt l'été...

La bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir les enseignants et leurs élèves tout au long de cette année scolaire, pendant laquelle ils ont pu profiter de prêts de livres par Anne-Marie et de délicieuses lectures lues par Yolande. Les maternelles ont eu la belle idée de nous faire partager leur magnifique exposition sur le jardin. Un très joli travail de peinture, collage, modelage, et autres... autour des fruits, légumes et petites bêtes que nous avons pu admirer avant de clôturer cette année. Ce partenariat continue l'année prochaine avec pour thème : « les loups ».



EXPOS

L'exposition sur la grande guerre 14-18 arrive à grands pas. Elle aura lieu de mi-octobre à fin novembre. Nous avons fait le choix de ne pas oublier ceux qui sont tombés lors de cette guerre en mettant à l'honneur les hommes inscrits au monument aux morts. Si vous avez des photos, des objets, des papiers ou toute autre chose se rapportant à cette époque ou un peu avant, nous vous serions reconnaissants de nous faire confiance en nous les prêtant pour la durée de l'exposition.

L'année se clôturera et commencera avec l'exposition sur la gazette de Granenc. Un élément indispensable à la commune qui a débuté en 1979, il y a 35 ans. Pour rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cette grande aventure, nous souhaitons recueillir toutes les petites et grandes anecdotes de sa confection. Nous recherchons aussi des machines à écrire, sans oublier des photos des différentes époques de la Gazette et de ces auteurs.

NOUVEAUTÉS

Quelques nouveautés en album jeunesse parmi tant d'autres vous attendent dès maintenant:

Le très controversé « **Tous à poil** » de Claire Franck et Marc Daniau des éditions du Rouergue a rejoint les bacs albums. Vous pourrez vous faire votre propre idée en feuilletant ce livre.

A poil le bébé ! Bon d'accord. A poil les voisins ! Euh... A poil la boulangère ! Ben... A poil le policier ! Vraiment ?! Mais à quoi se préparent donc tous ces gens qui quittent leurs habits, les uns soigneusement, les autres de façon plus expéditive ? Une visite médicale ? Non. Une séance de pose aux Beaux-Arts ? Pas du tout. Un essai de maillot de bain ? Ah ! Pas loin... Les personnages ne posent pas et sont saisis en pleine action sur ces doubles pages sans décor, où seuls quelques détails laissent présager la chute finale : le bonheur simple d'une baignade (tous à poil !) dans la mer.

Le très beau livre « **Le Baron Bleu** » de Baum et Dedieu aux éditions Seuil Jeunesse. Les illustrations sont magnifiques, comme toujours avec Thierry Dedieu. Et la chute est absolument fabuleuse.

C'est une histoire de l'autre siècle. Quand on faisait encore la guerre à la main. Un livre rempli de poésie « **La déclaration** » de Philippe Jalbert aux éditions Seuil Jeunesse. Un livre avec des illustrations toutes en finesse et un propos qui semble juste à la manière des enfants.

Ça y est, c'est décidé. Elle est princesse, il sera son prince.

Un livre pour vous faire voir la ville autrement d'Arnaud Nebbache : « **Un oiseau gigantesque** » aux éditions Âne Bâté. Une façon d'interpréter la ville et son quotidien autrement. Arnaud Nebbache nous entraîne dans sa vision très poétique faite d'empreintes de toutes sortes.

Un univers envoûtant et très marqué pour cet album fait d'illustrations en papier découpé, travaillé comme pour un théâtre de marionnettes, « **Le loup de Six-Cailloux** » fait par Solène Gaynecoetche et Eric Désiront des éditions Bilboquet nous entraîne dans cette ambiance incroyable.

On dit que les contes sont des légendes... Ecoutez donc celle-ci et jugez-en par vous-même. La nuit tombe sur la vallée de Six-Cailloux. A l'orée du bois, comme chaque soir de pleine lune, le loup guette.

Et la fameuse question posée à tous les enfants : qu'est-ce que tu voudrais faire quand tu seras grand ? Hubert Ben Kemoun y répond avec beaucoup de tendresse et d'imagination dans l'album « **Ou alors pompier...** » aux éditions Rue du monde. Un très joli texte mis en image par Bruno Heitz. Footballeur, maîtresse d'école, policier, pâtissier... A l'école, beaucoup ont une idée de ce qu'ils veulent faire plus tard. Mais moi, j'hésite... Il y a tellement de choses qui me font rêver ! Effeuilleur de marguerites, racleur de gâteaux au chocolat, décrocheur d'étoiles, sculpteur de nuages... Ou alors pompier ! Mais pour choisir, il n'y a pas le feu !



Horaires d'été à partir du 1^{er} juillet

Mardi de 15h à 19h et le samedi de 9h30 à 11h30.

La bibliothèque fermera ses portes au mois d'août pour mieux vous accueillir en septembre.

Nouveaux horaires de septembre

Mardi de 16h à 18h, mercredi de 15h30 à 18h30 et samedi de 9h à 12h.

Les romans pour l'été sont en rayon. Découvrez la sélection des bibliothécaires dans votre gazette et venez emprunter les autres ou réservez les sur le site de réservation des bibliothèques Sud-Grésivaudan.

Châtiments

Val McDermid

Parmi tous les criminels que le profiteur Tony Hill a mis derrière les barreaux, il en est un qui a particulièrement influencé sa vie et sa carrière. Un tueur en série plus diabolique que tous les autres. Un tueur en série qui a le don de lui glacer les sangs: Jacko Vance. Et aujourd'hui Jacko est de retour. Encore plus retors qu'avant, il veut prendre sa revanche sur Tony - et sur l'inspectrice Carol Jordan - pour les années qu'il lui a fait passer en prison.

Tony ne sait ni où ni quand le tueur va frapper. Tout ce qu'il sait, c'est que sa peur ne connaîtra plus de limite et que Jacko va user de tous les moyens pour détruire sa vie. Troublant et palpitant de bout en bout, Châtiments est le livre idéal pour découvrir ou redécouvrir l'univers de Tony Hill et de Carol Jordan. Un livre que vous n'êtes pas prêt d'oublier.



Simon Mawer rend ici un brillant hommage aux trente-neuf femmes qui, entre 1941 et 1944, ont été parachutées en France par les services secrets anglais. Entre violence, amitié et engagement, la fille qui tombe du ciel est aussi le magnifique portrait d'une femme ordinaire confrontée à des situations extraordinaires. C'est aussi un regard impitoyable sur les dérives de la résistance, les compromis avec l'ennemi et les trahisons entre amis.

Central Park

Guillaume Musso

Alice et Gabriel n'ont aucun souvenir de la nuit dernière pourtant, ils ne sont pas près de l'oublier. New York, huit heures du matin. Alice, jeune flic parisienne, et Gabriel, pianiste de jazz américain, se réveillent menottés l'un à l'autre sur un banc de Central Park. Ils ne se connaissent pas et n'ont aucun souvenir de leur rencontre. La veille au soir, Alice faisait la fête avec ses copines sur les Champs-Élysées tandis que Gabriel jouait du piano dans un club de Dublin.

Impossible ? Et pourtant... Les questions succèdent à la stupeur. Comment se sont-ils retrouvés dans une situation aussi périlleuse ? D'où provient le sang qui tache le chemisier d'Alice ? Pourquoi manque-t-il une balle dans son arme ? Pour comprendre ce qui leur arrive et renouer les fils de leurs vies, Alice et Gabriel n'ont pas d'autre choix que de faire équipe. La vérité qu'ils vont découvrir va bouleverser leur existence.



Les Suprêmes

Edward Kelsey Moore

Elles se sont rencontrées à la fin des années 1960 et ne se sont plus quittées depuis : tout le monde les appelle « les Suprêmes », en référence au célèbre groupe de chanteuses des seventies. Complices dans le bonheur comme dans l'adversité, ces trois irrésistibles quinquas afro-américaines aussi puissantes que fragiles ont, depuis leur adolescence, fait de l'un des restaurants de leur petite ville de l'Indiana longtemps marquée par la ségrégation leur quartier général où, tous les dimanches, entre commérages et confidences, rires et larmes, elles se gavent de nourriture diététiquement incorrecte tout en élaborant leurs stratégies de survie. D'épreuves en épreuves, l'indissoluble trio a subsisté contre vents et marées dans une Amérique successivement modelée par les ravages de la ségrégation raciale, l'insouciance des années hippies, la difficile mise en route de « l'ascenseur social », l'embourgeoisement, des quartiers naguère réservés aux Noirs et les nouveaux catéchismes de la modernité mondialisée. Une invitation à une lecture aussi décalée que féconde de la problématique raciale aux Etats-Unis.



Le legs d'Adam

Astrid Rosenfeld

Berlin, 2004. Au moment même où sa vie personnelle le plonge dans le désarroi, le jeune Edward Cohen - propriétaire d'une boutique de mode branchée - tombe sur des notes laissées par son grand-oncle Adam. Ce dernier a dix-huit ans en 1938, et lorsque sa famille s'apprête enfin à quitter l'Allemagne pour se réfugier en Angleterre, il rencontre Anna, une jeune fille qui incarne tout ce dont il a toujours rêvé. Quand cette dernière disparaît, il n'a alors d'autre choix que de partir à sa recherche, en Pologne... Car Adam est un rêveur, élevé par l'excentrique Edda Klingmann qui lui enseigne qu'il ne faut jamais avoir peur de rien. Il va jusqu'à échanger son identité, travailler pour un dignitaire SS, et pénétrer dans le ghetto de Varsovie pour essayer de retrouver Anna. Plus de soixante ans plus tard, Edward découvre non seulement le récit sidérant de la vie de ce grand-oncle à qui une ressemblance physique très forte le lie, mais aussi la force du passé. Tout comme le fait qu'une seule rencontre peut changer le cours d'une existence.



La fille qui tombe du ciel

Simon Mawer

1941. Elevée à Genève et parfaitement bilingue, Marian Sutro, révoltée par la situation en Europe occupée, est la recrue idéale pour les services secrets anglais. Durant son entraînement en Angleterre, elle rencontre Benoît, un résistant français au charme duquel elle n'est pas insensible, qui va l'accompagner dans sa mission. Parachutée dans le sud-ouest de la France, Marian rejoint la Résistance avec pour objectif de gagner Paris afin de convaincre son ancien amour, Clément Pelletier, un physicien dont les travaux sont d'une importance cruciale pour la suite du conflit, de venir en Angleterre. Commence alors un long périple dans une France désolée, où les dangers sont omniprésents,





Le CCAS

Le centre communal d'action social de la nouvelle mandature s'est constitué et se compose de 13 membres.

Le Maire, Yvan Créach en est le président de droit ainsi que le veut l'usage, présidence qu'il a aussitôt déléguée à la 1^{ère} adjointe Micheline Blambert. Maurice Chetail, Michel Lambert, Patrick Vialle, Chantale Bourgeon et Gisèle Chouveau sont les 5 autres membres du Conseil municipal. Les membres extérieurs au nombre de 6 sont : **Renée Bonnaza, Marie-Françoise Arnaud, Odile Glénat, Gérard bourguignon, Sophie Mourier, Mauricette Bouchayer** (dans l'ordre de gauche à droite et de bas en haut).



Doté d'un budget indépendant, le **CCAS anime une action de prévention et de développement social** envers les différentes catégories d'âge de la population. Grâce à son action d'aide aux familles à faibles revenus, leurs enfants peuvent être inscrits au centre de loisirs des Gais Lurons pendant les vacances scolaires et bénéficier d'activités ou de sorties, de minis camps, etc.

Le nombre d'enfants inscrits au centre de loisirs a de fait beaucoup augmenté ces 6 dernières années et le nombre d'enfants seuls, ou sans garde et souvent désœuvrés pendant que les parents travaillent a lui beaucoup diminué. C'était le but : **faire que chaque enfant ait des activités de loisirs** dans un cadre sûr pour éviter le regroupement d'enfants qui s'ennuient dans la rue ou les espaces publics.

Le **CCAS gère aussi l'affectation des logements sociaux et communaux** du village ainsi que le positionnement des publics fragiles sur les logements du canton (comité local de l'habitat) et d'un public encore beaucoup plus sensible sur les logements temporaires du territoire.

Il a la très agréable tâche d'organiser le **repas des anciens de la commune** : ils sont très nombreux, plus de 200 de plus de 70 ans dont 140 se retrouvent au traditionnel repas et environ une cinquantaine âgés de plus de 78 ans se voient remettre un colis de douceurs.

OUVRIR SES PORTES ADMR

Service Aides à domicile (ADMR du Royans)

Le service compte 208 clients en 2013. Depuis 2 ans constat d'une baisse de l'activité (perte de 4 198h). Ceci s'explique par de nombreux décès (13), des placements en établissement pour des clients ayant un plan d'aide de 40h/semaine. Le principal financeur est le Conseil général à 78 % pour l'APA et la PCH. La MSA et la CARSAT diminuent toujours leurs aides et arrêtent même pour certains clients leur participation. Tout ceci a une répercussion sur le résultat financier car les heures baissent mais les charges demeurent (personnel et déplacements). Le personnel doit réaliser un

travail identique avec des interventions réduites (d'une 1/2 heure, de 3/4 d'heures). Rares sont les familles qui acceptent de payer des heures de dépassements. Pourtant le choix de rester à domicile demande aux clients et aux familles de mettre des moyens car la société ne peut pas tout prendre en charge. Face à la baisse des heures aidées, les heures sans prise en charge augmentent de 30 % car il y a la possibilité pour les clients imposables de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 %. Le service fonctionne 7 jours sur 7. Le personnel assure un travail de qualité sachant s'adapter à des situations parfois complexes et bénéficie d'un pro-

gramme de formation.

Ce travail a été reconnu puisque la certification AFNOR « Service aux Personnes à domicile » a été obtenue en juillet 2013. Mme Paulette Bourguignon remplace Mme Marie Jeanne COLLAVET à la trésorerie.

Après la présentation des 4 services, Mme CHARBONNEL et Mme TERRIE laissent la parole aux élus :

M. Bernard PERAZIO remercie les élus pour leur présence, le personnel et les bénévoles des Associations. Il rappelle qu'il ne faut pas comparer les associations ADMR situées en zone urbaine avec les associations locales situées



ADMR du Royans Le Service d'Aide à Domicile



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

L'assemblée générale des 4 services ADMR s'est tenue le 3 Juin 2014 à la salle des fêtes d'Auberives-en-Royans, en présence de Mme POISSON représentante de la commune, Mme Florence CLERC, Directrice du Territoire, M. Bernard PERAZIO, Conseiller général du Canton et Président de la CCBI, M. Gérard QUINQUINET vice-président fédéral Vie Quotidienne, de nombreux élus du canton, de salariés et de bénévoles.

Tour à tour, chaque service a présenté son rapport d'activité et financier pour l'année 2013 :

Le Service de Soins à Domicile : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX

Le service compte 52 places depuis mars 2013 pour des personnes âgées ou handicapées du secteur (tout le canton de Pont en Royans et 12 communes du canton de Saint Marcellin). En 2013, même si 1031 journées n'ont pas été réalisées du fait d'hospitalisa-

tion, de placement ponctuel en EHPAD, de séjours en famille, 77 personnes ont bénéficié du service (contre 66 personnes en 2012). 27 personnes ont plus de 90 ans (contre 21 l'an dernier). Les interventions concernent les personnes ayant des pathologies lourdes (personnes alitées, en soins palliatifs ou atteintes de la maladie d'Alzheimer

du GIR1 au GIR 4). Le résultat financier 2013 est positif car il correspond aux journées non réalisées. Tout ce travail se fait grâce à l'équipe soignante (14 AS, 2IC) intervenant 7j/7j sur les 24 communes du secteur. En dehors des soins, un voyage annuel est organisé ainsi que des après-midi récréatives.

Infirmiers Coordinateurs :
Mme CHEVROL ou M. DUPUIS
au 04 76 38 37 64
La présidente : Nicole TERRIE

Le Service Portage de Repas

2 salariés à temps partiel ont livré 9360 repas sur 8 communes auprès de 53 bénéficiaires (moyenne de 31 repas par jour). L'activité se maintient par rapport à l'an dernier. Mme Joëlle FALQUE succède à M. BARDON en tant que responsable du service et trésorière.

Prix du repas à partir de janvier 2014 : 8,70 € pour 4 repas et plus/semaine, et 9,60 € pour moins de 4 repas/semaine.

Responsable : Mme FALQUE
Secrétaire : Mme CARATIS
La présidente : MME CHARBONNEL
04 76 36 16 15

en zone rurale montagnaise qui doivent faire face à des coûts élevés (notamment de transport). Il informe l'assemblée que les dirigeants des associations ADMR sont des bénévoles.

M. QUINQUINET précise que la baisse des heures du service Aide à Domicile est un constat général au niveau de l'Union Nationale. L'ADMR doit désormais faire face à la concurrence des services privés.

Vice-Président : M. BOURNE
Secrétaire : Mme CARATIS
La présidente : MME CHARBONNEL
04 76 36 16 15

Service Familles TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale)

Le service intervient dans les 12 communes du canton et sur tout le secteur Sud Grésivaudan Vercors. L'association est intervenue chez 14 clients. Les heures d'intervention ont beaucoup baissé par rapport à 2012 : 932H en 2013 contre 1575H en 2012.

Le Conseil général est notre principal financeur avec 68% des heures, 27 % pour la CAF et 5 % pour les autres caisses. Les activités socio-éducatives ont toujours beaucoup de succès :

Atelier créatif pour les mamans, sorties enfants-parents. Des formations sont organisées pour notre salariée. Les comptes sont équilibrés.

Mme Edith CHEVALIER succède à Mme Nicole TERRIE en tant que responsable famille.

Responsable : Mme CHEVALIER
La présidente : MME CHARBONNEL
04 76 36 81 84



La Mission Locale : 16-25 ans EMPLOI – FORMATION – ORIENTATION PROFESSIONNELLE (jeunes sortis du système scolaire)

La Mission locale Pays du Sud-Grésivaudan peut vous aider dans vos démarches pour :

- > Concevoir votre CV, lettre de motivation,
- > Participer à une simulation d'entretien d'embauche,
- > Etre mis en relation avec un employeur...
- > Constituer votre dossier de formation pour la prise en charge du coût pédagogique...
- > Mettre en œuvre votre projet professionnel en effectuant des immersions dans les entreprises, bilan de compétences...
- > Faciliter vos déplacements 90 % de réduction sur les TER, bon de transport gratuit pour se rendre à un entretien d'embauche ou une entrée en formation, location de véhicule...
- > Entrer dans un logement, comment faire ?
- > Accéder à la culture, sport, loisir à des coûts réduits avec la carte M'RA
- > Répondre à vos questions sur votre santé
- > ...

Horaires d'ouverture au public :
le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, vendredi de 14h à 17h.

Permanences : St Quentin sur Isère, Vinay, St Marcellin et Pont en Royans.



+ d'INFOS
Consulter le site de la Mission locale, Facebook ou prenez rendez-vous au 04.76.38.83.42.
Adresse : Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier, BP 63, 38162 SAINT MARCELLIN cedex



Secours catholique du Royans

Nos activités

Espace solidaire : Des vêtements propres et en bon état vous sont proposés moyennant une faible participation. Lieu de rencontre et d'accueil. Le mardi et le mercredi de 9h00 à 11h00, ouvert à tous.

Accueil et écoute : Toute personne ou famille qui le souhaite y trouver une écoute attentive, un soutien moral. Le mardi de 9h00 à 11h00.

Fermeture de l'espace solidaire en Juillet, août.
Reprise le mardi 2 septembre.

Permanence mardi, mercredi et samedi matin aux mêmes heures.



Don du sang Fidèles et motivés les donneurs !

Les membres de l'amicale sont très contents ! De collecte en collecte, le climat est de plus en plus convivial et détendu et dès que les donneurs entrent dans la salle, ils prennent le temps de discuter un petit moment avec les uns ou les autres avant d'aller remplir leurs questionnaires.

Un climat bon enfant qui règne dès que la porte est franchie. Il faut dire qu'en plus d'être du village ou d'un autre pas très loin, on finit par tous les connaître les donneurs et eux aussi ils nous ont repéré :



- Ils connaissent Marie-Christine parce qu'en plus d'être de l'amicale, elle est secrétaire à la mairie et que toutes les mairies nous l'envient. Mais on la garde, pour nous, ici à St-Romans.
- Ils connaissent Marie-France, c'est une enfant du pays, et elle en a vu des petits devenir grands, si grands que maintenant ils poussent la porte pour donner à leur tour une petite poche de sang qui va bien arranger un receveur en mauvaise posture.
- Et Mauricette ? Impossible de la louper : avec sa cuillère et ses plats chauds ou ses saladiers, elle va de table en table, comme pour répandre la bonne parole, sauf que là, c'est plutôt pour remplir les assiettes.
- A l'installation des tables, Patrick, le fidèle qui porte lourd et range tout quand c'est fini.
- Mais il y a aussi, Véro, René et Micheline, à la pluche, aux fourneaux et à la plonge !

Et les donneurs dans tout ça ? C'est qui ?

Non ! Impossible de donner les noms : le don du sang est anonyme. Mais sachez pour vous aider qu'ils ont entre 18 et 70 ans, ce sont des femmes et des hommes, y'en a des grands et des petits, plus de bruns que de blonds. Ils sont - tous, tous - fidèles, ils amènent avec eux leurs potes, la mamie, les grands enfants, ils ont bon appétit et ils « pètent » la santé. Et bien sûr, ils sont généreux !

D'ailleurs, quand l'amicale organise sa rando du sang en juillet, ils sont là !



Soit ils donnent un coup de main aux inscriptions, au fléchage, au service du casse-croûte, soit ils randonnent. Quand vous ouvrirez la gazette, la rando du 6 juillet aura déjà eu lieu et on espère qu'elle aura été belle, avec du beau temps et qu'on aura fait une bonne petite recette qui va nous permettre de compléter vos repas. A la dernière collecte de St-Pierre le petit melon bien frais en entrée et les fraises au dessert ont fait plaisir.

Et pour la collecte du 11 août à St-Romans, on a déjà entendu dire qu'il y aurait de nouveau du melon par-

fumé (profitons-en, ils sont tous bons cette année) ! Et des fruits de saison au dessert ! Et entre les 2, on verra.....



Un autre rendez-vous de fidèles, c'est notre grand loto ! Le dimanche après-midi.....

Septembre à la salle des fêtes de Pont en Royans. Des beaux lots à gagner, une buvette, un stand de pâtisseries et la bonne ambiance de l'Amicale et des donneurs, fidèles et motivés. Et cette fois la recette, c'est pour organiser un joli voyage d'une journée en 2015 pour nos donneurs à prix d'ami. Elle est pas belle la vie ?



Et bien sûr, les dates des prochaines collectes !
> **ST-ROMANS : lundi 11 août et jeudi 4 décembre**
De 17h à 20h dans la Salle des Fêtes
PONT-EN-ROYANS : lundi 21 juillet et mercredi 22 octobre
De 17h à 20h dans la Salle des Fêtes
ST-JUST-DE-CLAIX : lundi 13 octobre
De 17h à 20h dans la Salle des Associations



Un été 44 à St-Romans



Le bac

Il y a 70 ans, l'été 44.....

Le débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie, commandé par le Général Eisenhower embrasait la France entière. Il fut suivi 2 mois plus tard par celui de Provence emmené par le Général Leclerc qui a remonté la vallée du Rhône et traversé notre région avant que les 2 armées opèrent leur jonction à Paris.

Juin, juillet, août 44, pas une vallée, pas un village où il n'y ait eu un combat acharné. Le Vercors auquel St-Romans est rattaché, symbolise la résistance. L'enthousiasme de ces hommes et de ces femmes n'avait d'égal que leur courage mais « le plan Montagnards » du maquis du Vercors n'entrera jamais dans la stratégie globale des alliés, laissant les villages détruits, des civils massacrés et des résistants survivants anéantis par un effroyable sentiment d'abandon.

Comment les Saint-Romans ont-ils vécu cet été 44 ? Certains d'entre eux, pourtant très jeunes à cette époque en ont gardé un souvenir très vif. Nous avons recueilli leurs témoignages...



Le village

Marcel, 17 ans en 44

« Les allemands avaient installé leur « commandanture » sous les hangars de la maison. Avec mon père, nous devions toujours commencer à manger avant eux, au cas où la nourriture aurait été empoisonnée.

Je montai parfois la garde avec une moto fournie par le maquis, du côté de la ferme CHARVIN. Je devais surveiller les allemands. Les maquisards essayaient de traverser l'Isère avec le bac à trille pour rejoindre ST-MARCELLIN.

Les allemands sont venus me chercher un jour avec mon père, ma mère pleurait, elle pensait ne plus jamais nous revoir. Un allemand l'a rassuré en lui promettant que nous rentrerions le soir. C'était vrai, nous sommes bien rentrés ... mais avec une image qui nous hantera toute notre vie... nous avions du enterrer les fusillés de Beauvoir.

Et puis, il y eut les bombes au Bois de Claix, cette mère affolée qui voulait voir si le corps de son fils faisait partie des fusillés, la rafle des jeunes garçons, le bruit des rafales le soir ... Notre été 44 était bien loin de la liesse qu'avait pu provoquer le débarquement dans d'autres régions de France.

Un matin, nous nous sommes réveillés et les allemands n'étaient plus là. »

Jeanne, 18 ans en 44

Jusqu'à juin- juillet 44, St-Romans vivait sa vie, la guerre pas loin. On savait que un ou deux gars avaient été faits prisonniers, mais pas ou peu de présence allemande sur le village. Au printemps, les maquisards ont bouclé le Vercors et pour se ravitailler, ils passaient dans les fermes sans trop se cacher. On était confiants, on avait des nouvelles et l'annonce du débarquement nous rassurait.

D'un seul coup, tout a changé : les Allemands ont décidé d'en finir avec les résistants. Ils les appelaient « TERRORISTES » et une quinzaine d'entre eux justement, s'abritaient depuis plusieurs jours sous une avancée rocheuse en face de la ferme. Ils étaient tous de Romans ou des environs.

Les allemands se sont installés un peu partout et surtout juste en haut à la ferme Nicoud. Ils venaient tous les jours à la maison pour manger de l'omelette, de la volaille. On avait caché le dindon et ils ne l'ont pas trouvé. Ils nous obligeaient à cuisiner pour eux. Ils ont fouillé toute la maison, même sous les matelas pour trouver des armes ou des munitions.

On a dit aux gars de ne pas bouger, de rester cachés sous la roche et tous les 2 jours, avec ma mère, dès que la nuit tombait, on leur portait une « seille » de soupe aux légumes et au lard, selon ce qu'on avait. Ça a bien duré 15 jours. Pendant ce temps à St-Nazaire et à Beauvoir, des résistants ont été fusillés. On avait la peur au ventre.

Après la guerre, la plupart de ces gars sont revenus nous voir pour nous remercier et on a tissé des liens durables avec eux. Nous, on se dit qu'on a fait notre devoir, pas plus...

Frédéric, 13 ans en 44

« Je me souviens ... les allemands passaient dans toutes les fermes, souvent sur dénonciation de français. Je me rappelle des fusillés de Beauvoir : 19 gendarmes qui avaient pris le maquis. Les allemands avaient brûlé le Vercors pour faire descendre les résistants et les piéger dans la vallée. Jusqu'à l'été 44, St-Romans était plutôt calme, est-ce l'annonce du débarquement qui a précipité les choses ?

Nous ne nous rendions pas compte que la guerre avait pris un autre tournant et qu'elle arrivait à sa fin. Nous, nous l'avons vécu cet été-là »

Marie Thérèse, Malot, 5 ans en 44

« On n'avait pas la radio à la maison, on ne savait pas ce qu'il se passait en Normandie. Une section d'une trentaine de soldats était installée sous les hangars de la ferme de mes parents, il y avait des gros fusils mitrailleurs à côté de la maison.

Les Allemands cuisinaient ce qu'ils volaient dans les fermes alentour dans la chaudière de la maison. A 5 ans, on ne se rend pas compte de ce qu'il se passe, je me souviens d'un soldat allemand qui avait une fille de mon âge, il était très gentil, je le suivais partout, comme il faisait très chaud cet été là, je me souviens qu'il portait un short rouge ! Je suis née en 39, j'étais la 5ième de ma famille, ce qui fait que « grâce à moi » mon père n'est pas parti au front. Il surveillait les lignes de chemins de fer au début de la guerre, pour ne pas que les allemands les détruisent. A l'époque où les allemands occupaient notre hangar, mon père et les

voisins aidaient les maquisards, qui se cachaient dans les bois, à se ravitaillaient la nuit. Même si avec nous, ils étaient gentils, à Malot, on a vécu des moments difficiles. Les soldats fouillaient les fermes à la recherche de maquisards, d'armes... Dans la ferme Vincent, ils ont trouvé une vieille arme (souvenir de la guerre de 14), ils ont brûlé la ferme avec les animaux dedans, ils ont embarqué les occupants, un couple d'anciens, les ont fait monter dans un camion et amené à St Nazaire, on a cru qu'ils allaient les fusiller. Et finalement, ils sont rentrés, je pense qu'ils ont eu pitié de ces vieilles personnes. J'ai le souvenir des cris des animaux prisonniers des flammes, de mon père et des voisins qui les ont enterrés quelques jours plus tard. Heureusement pour nous mon père avait enterrés 2 armes qu'on avait dans le jardin. »

Yvette, Les Dragognières, 12 ans en 44

« Je n'ai pas vraiment mal vécu cette période, j'étais à l'abri chez ma tante à Chatte, je sais que mes parents cachaient des réfugiés, une famille avec un enfant de 4 ans, le papa se cachait la nuit dans les champs de Mais. La maman qui parlait allemand pouvait parler avec les Allemands, du coup je pense qu'on a été protégés.



Une « juste » St Romanaine : Mme Josephine Boucher

Date de naissance : 1912 - Profession : Agricultrice à Saint-Romans - Département : Isère

L'histoire

Joséphine Boucher vivait avec ses deux jeunes enfants dans une ferme à St-Romans, sur les pentes des monts du Vercors. Son mari avait été fait prisonnier par les Allemands lors de la bataille des Ardennes. Au printemps 1943, Judith Smrodyne, une adolescente de quinze ans, arriva un matin à la ferme et demanda du lait, du pain et des légumes pour ses parents et son jeune frère, âgé de neuf ans, qui se cachaient dans une cabane dans la forêt toute proche. La police de Vichy était à la recherche de son père, réfugié juif. Joséphine Boucher avait alors 31 ans. Après avoir entendu le récit de Judith, elle décida de lui venir en aide, à elle et à sa famille. L'adolescente fut logée à la ferme, aidant Joséphine pour le ménage et les enfants. Pendant toute une année, elle se rendit une fois par semaine, auprès de ses parents, toujours cachés dans la forêt, avec des provisions et autres objets de première nécessité fournis par la fermière. Cette situation extrêmement périlleuse pour la jeune femme se prolongea jusqu'à la Libération en août 1944. Les Allemands, qui savaient que la région du Vercors fourmillait d'activités clandestines, y venaient régulièrement, brûlant des fermes et exécutant tous ceux qu'ils soupçonnaient de donner asile à des résistants. Le danger atteignit son paroxysme à l'été 1944, à la veille de la Libération. Pendant deux mois, quelque 3 500 combattants du Maquis livrèrent une véritable bataille rangée aux Allemands, subissant de lourdes pertes. Au mépris du danger, Joséphine Boucher protégea ses réfugiés jusqu'au bout. Après la guerre Judith garda le contact avec celle qui l'avait sauvée pendant de longues années.

Le 5 mars 1989, Yad Vashem a décerné à Joséphine Boucher le titre de Juste des Nations.



M. BRUN, M. FOREST et M. BEAUQUIS



Les sorties scolaires

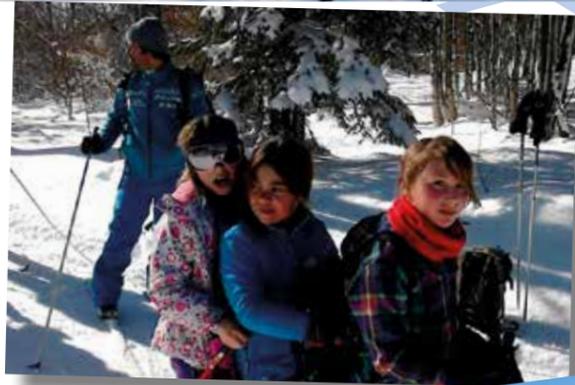


C.M.1 et C.M.2 à Presles

Comme chaque année, les C.M.1 et C.M.2 de St-Romans ont effectué plusieurs sorties sur Presles. Les instituteurs jouent à fond la carte intercommunale en privilégiant les sorties ski dans les Coulmes, au grand bonheur de l'équipe d'encadrants pour l'essor du tourisme d'hiver de notre canton.

Comme le montrent les photos, l'ambiance était excellente !!! Au programme : beau temps, belle neige, animateurs et accompagnateurs sympas. Les écoliers réalisent de vrais progrès et demandent à leurs parents de pouvoir continuer à skier en dehors des sorties scolaires.

Grâce aux sorties piscine et ski financées par la mairie, nos petits St-Romanais quittent l'école en sachant parfaitement nager (3 années) et skier (2 années).



Classe de Mer CE2/M. Cuzin

« Les enfants de CE2 sont partis 4 jours au Domaine de Massacan, à Toulon la Garde.

Au programme : 3 séances de voile, visite du musée de la Marine, rencontre d'un patron pêcheur, ateliers découverte de la protection faune et flore maritime...

La semaine rayonnante s'est reflétée dans le sourire des enfants qui ont pour la plupart découverts la voile.

Le retour a été mouvementé à cause des grèves des trains mais nous avons réussi à tous rentrer à la maison les têtes remplies de souvenirs... »



Classe Nature Autrans

Les Enfants de 2 Classes (CP-CE1/Mme Poulat et CE1/M. Cogne) sont partis en classe Nature à Autrans cet hiver.

Au programme : chorale, musique (avec des djembés et des balafons et avec des instruments prévus pour les bruitages de cinéma), sortie nature raquette pour faire des sculptures avec de la neige et des éléments naturels, dessin des paysages, balade en forêt avec observation des traces d'animaux et des arbres...

Bref un beau séjour pour nos enfants.



Maryam

A Autrans, j'ai fait des raquettes et de la luge, c'était la première fois de ma vie que j'allais en montagne. J'ai fait une toute petite maison pour les lutins mais je sais que ça n'existe pas. Puis j'ai dormi avec Mélanie, Maryam et Juliette.



Mélanie

On a fait des raquettes. On a fait de la musique avec un djembé et un balafon. On a construit des maisons avec de la neige et du bois. On a travaillé comme à l'école. On a dormi sur des lits superposés. On a trouvé des empreintes de lièvre dans la neige. On s'est bien amusé.

Juliette

On s'est promené dans la neige en raquettes et on a fait une bataille de boules de neige. On a parlé sur 'comment les gens vivaient avant' et on a fait de la musique.

Arthur

C'était trop bien. J'ai envie d'y retourner !



L'aviron 2014 à Saint-Nazaire

Nous avons fait 6 séances d'aviron sur la Bourne : 5 étaient sur le plan d'eau et une à l'école avec les ergomètres et le visionnage d'une vidéo.

Les moniteurs spécialisés s'appelaient : Laurent et Clémence. Il y avait 2 groupes, 1 groupe sur l'eau et l'autre qui travaillait avec le maître, au bout d'une heure on échangeait. Laurent nous suivait en bateau pour nous conseiller. La dernière séance était un test : nous avons passé l'aviron de bronze et nous avons tous réussi.

On a appris beaucoup de choses. C'était superbe ! On remercie tous ceux qui ont rendu ce projet sportif possible : le SOU des écoles et notre commune.

De la part de : tous les CM2 de St-Romans.





Le Tennis Club 30 ans !!

L'École de Tennis

Pour l'année 2013-2014 l'école de tennis comptait 30 enfants répartis en 4 groupes. Les cours se sont déroulés à St-Romans et au gymnase de Pont en Royans lors de la période hivernale. Deux rencontres amicales se sont déroulées les 21 mai et 18 juin derniers face à l'école de tennis de Pont en Royans. Les enfants âgés de 8 à 15 ans ont été satisfaits de pouvoir appliquer tout ce qu'ils ont appris durant l'année. Le samedi 14 juin, les jeunes se sont également retrouvés lors des 30 ans du club pour un tournoi interne. Rendez-vous la saison prochaine avec Rath.

Championnat FFT Jeunes

Pour la première fois, les clubs de Tennis de Pont en Royans et St-Romans se sont regroupés pour constituer une équipe de jeunes garçons 9/10 ans.



L'équipe était composée de Antoine VILLARD, Jules REY, Quentin CARCIOLA et Noah PASTORELLI.

La première rencontre s'est déroulée au TC Paladru. Pour leurs premiers

matchs officiels en FFT, nos 4 garçons ramènent une première victoire.

Le week-end suivant, l'équipe recevait le TC Rives. Là encore, sur leur belle lancée du WE précédent, nos jeunes joueurs n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires. Deuxième victoire en 2 rencontres.

Pour leur troisième rencontre, l'équipe s'est déplacée au TC Sillans. Victoire 2 matchs à 1. Nos garçons collectionnent les performances et commencent à prendre gout aux articles dans le mémorial.

Pour leur dernière rencontre, les garçons ont reçu l'équipe du TC Voreppe. Ils s'inclinent pour la première fois de la saison 2 à 1 et finissent deuxième de leur poule.

Qualifiés pour les phases finales, l'équipe s'est déplacée au TC Renage. Ils s'inclinent 1/2 face à une équipe redoutable et sortent de la compétition.

Félicitations à nos 4 garçons qui pour leur première année en FFT sont allés loin dans le tableau. RDV l'année prochaine !!!

Championnat FFT Séniors

Comme l'année dernière, le TC St-Romans est représenté par une équipe masculine dans le Championnat Interclubs Seniors.

Voilà plusieurs années que cette équipe, composée de Christian, Alex, Renaud, Régis et Olivier, évolue en 3ème division départementale. Cette année encore les garçons n'ont pas démerité face aux équipes de St Laurent du Pont 1, Renage 1, Moirans 3, Vinay 1 et Tullins 1. Avec 3 victoires et 2 défaites l'équipe

a terminé 2^e exæquo au nombre de points mais 4^e en tenant compte de la différence des matchs gagnés et perdus. Malheureusement seuls les 2 premiers participent aux phases finales.

Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine !!

LE BUREAU

Président Christian Jacob
Trésorière : Patricia Caratis
Secrétaire : Barbara Meynet
Responsable école de tennis : Patricia Ruzand
Responsables équipement, entretien : Olivier Meynet, Renaud Rey

RENSEIGNEMENTS
Vous pouvez téléphoner au
06 17 29 81 05

Le Tennis Club de St-Romans ainsi que les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances estivales



Fair'Ailleurs



À PARTIR DE SEPTEMBRE
Cours de percussion africaine

Cela faisait 3 ans que le Fair' Ailleurs était en sommeil. Cette année, le nouveau bureau « s'accorde » : présidé par Fred Godier et parrainé par l'artiste Pep's, une nouvelle note s'ajoute à la vie associative de St-Romans, plus musicale, plus soudée.

Non seulement tourné vers la création d'événementiel et les animations de la commune, le Fair' Ailleurs propose une nouvelle expérience musicale. Dans les locaux de l'association, à la croisée des 4 routes, est mise à disposition une salle de répétition et d'enregistrement, équipée et sonorisée pour les artistes d'expérience, qui ont soif de mettre le feu aux planches des scènes de notre territoire. Un lieu pour les artistes, leur travail, leur repos ainsi que leur représentation. Un nouvel endroit pour les habitants du

coin où musique et fête se trouvent en concert. Entendre et apprendre le son et le spectacle, dès le mois de Septembre, des cours de percussion Africaine ouverts aux niveaux intermédiaire, débutant ou encore découverte seront encadrés par un professionnel du genre. Suite aux élections ainsi qu'à la nouvelle formation du Fair' Ailleurs, l'agenda de l'association sera disponible dans la prochaine édition de la gazette de St-Romans.

Depuis le 17 décembre 2013, date de la remise en activité de l'association, le bureau est composé par :

Président : Fred GODIER
Secrétaire : Jacqueline GIRARD
Vice-secrétaire : Karine DAVIN
Trésorier : Philippe PRUNIAUX
Vice-Trésorière : Mathilde COLONEL
Chargé de communication : Elian VILLENEUVE



30 ans !! Le tennis Club de St-Romans a fêté ses 30 ans !

Pour cette journée anniversaire, samedi 14 juin, avec une centaine de participants, les anciens présidents et joueurs se sont côtoyés avec au programme :

Le tournoi des légendes en double le matin à la fraîche, nécessitant pour certains, le dépoussiérage des raquettes. Les « anciens membres » du TC St-Romans ont pu montrer qu'ils

avaient encore de beaux restes ! La victoire de Serge EUVRARD associé à Régis VAREL en est la preuve. Après les discours officiels, suivis d'anecdotes tennistiques croustillantes autour du verre de l'amitié, une merveilleuse paëlla réalisée par Régis et Patricia fut servie. L'après-midi a été consacré aux enfants de l'école de tennis qui ont pu montrer que la relève est bien là. De leurs côtés « les légendes », elles, sont passées des balles jaunes ou boules de pétanques.

Ce fut une belle journée chargée de souvenirs et de belles retrouvailles. Et comme dit la chanson : « On s'est donné rendez-vous dans 10 ans, même jour... »



Les présidents et vice depuis 1983 (manque Jacques Lamarre)



Club Notre Rocher

BIENVENUE
AU CLUB
NOTRE ROCHER

LES AÎNÉS RURAUX DE SAINT ROMANS

Le 24 Janvier le club Notre Rocher tenait son assemblée générale assistée de **Claudine Ceyseriat** pour informer les adhérents du changement de dénomination nationale et Départementale : « Les aînés ruraux » qui devient « Générations Mouvement ».



Les raisons de ce changement :

- > donner plus de dynamisme à la fédération et aux clubs ;
- > permettre l'ouverture à d'autres générations jeunes et moins jeunes, à d'autres associations pour des activités diversifiées.

Le bureau fut reconduit, le poste de trésorière a changé c'est Viviane Rozand qui remplace Monique Gallien. C'est dans la bonne ambiance que s'est achevée cette journée par la dégustation de la traditionnelle galette des rois. Le club Notre Rocher compte désormais 105 adhérents.

Le 15 avril c'est 62 adhérents qui se sont retrouvés autour de la table pour manger à St Antoine pour manger le traditionnel repas cabri dont on ne se lasse pas. Une ambiance chaleureuse fut de mise tout au long de cette journée.

Le 16 mai le club se déplaçait pour faire une escapade à Aigues Mortes. Un petit train nous a conduit au milieu des salins aux couleurs changeantes un paysage à couper le souffle, emblématique de la Camargue et son produit phare, le sel de Camargue.

Le déjeuner se poursuivit à Palavas Les Flots au restaurant panoramique rotatif Le Phare. Ceci nous permit de découvrir le temps du repas le golfe du Lion, le Pic St Loup, la cathédrale de Maguelone et les Cévennes. Un excellent souvenir.

Vendredi 6 juin, le club a apprécié la bonne participation, ce fut 101 doublettes cartes et boules qui se sont inscrites. Une belle affluence qui nous ravit, et nous sommes très reconnaissants de la forte participation des clubs aux alentours.



Le 12 mars Suzanne Fillet nous a quitté à 101 ans, après plus de 35 années passées au club. Elle était douce, attachante et discrète, et nous avons tous partagé d'agréables moments en sa compagnie. Nous penserons souvent à elle.



Les pompiers de St-Romans



Les sapeurs Pompiers de St-Romans vous souhaitent de bonnes vacances.



Vie du centre

Nombre d'intervention depuis le début de l'année : 90 En prévision du futur départ en retraite bien mérité de certains collègues, nous recrutons et recherchons toujours des femmes ou des hommes pour venir conforter nos rangs, afin de protéger les biens et secourir les personnes de notre village et du canton. Rapprochez vous des Sapeurs Pompiers.

Fiches conseils pour bien réussir l'été

Barbecue

Avec les beaux jours, la cuisine au barbecue est très appréciée. Toutefois, elle peut se révéler dangereuse. Les principales victimes en sont les enfants dont le visage est à hauteur du foyer, ils peuvent également ingérer les produits d'allumage.

Quelques conseils :

- > ne jamais allumer avec de l'alcool ;
- > mettre de gants de protection ;
- > bien arroser avec de l'eau le sol autour du barbecue afin d'éviter la propagation du feu ;
- > ne pas laisser des enfants sans surveillance près d'un barbecue.

Feu de friteuse

Quelques conseils :

- > surveiller ;
- > isoler les enfants ;
- > en cas de feu ne surtout pas employer d'eau (l'eau et l'huile ne font pas bon ménage) ;
- > placer un couvercle ou un chiffon humide afin d'étouffer le feu.

En cas de brûlure

Éteignez les vêtements enflammés avec une couverture en fibres naturelles.

- > Retirez-les tout autour de la zone touchée, sauf si ceux-ci collent à la peau (tissus synthétiques).
- > Placez la zone brûlée sous l'eau à 15°C, à 15 cm du jet, pendant 15 minutes.
- > Enlevez les bijoux (montre, bague...) avant que la peau ne commence à gonfler.
- > Recouvrez d'une compresse stérile ou d'un linge propre.
- > N'utilisez jamais de coton hydrophile qui colle à la plaie.
- > N'appliquez pas de corps gras sur la brûlure (beurre, huile).

En cas de brûlure superficielle, après avoir longuement refroidi la zone brûlée, appliquez une crème spéciale « brûlure ».

En cas de brûlure plus grave, n'appliquez surtout rien. Selon la gravité de la blessure, consultez un médecin ou contactez immédiatement les services d'urgence (SAMU : 15 ; Sapeurs-Pompiers : 18) ou le Centre de Brûlés le plus proche de votre domicile.

Tondeuse, motoculteur et tronçonneuse

À l'exemple des professionnels, portez toujours des moyens de protection lorsque vous utilisez des outils coupants : les gants renforcés sont indispensables lorsque vous maniez une tronçonneuse, ne serait-ce que pour vous éviter des écorchures. De même, le port d'un casque n'est pas inutile lorsque vous élaguez ou ébranchez.

Les lunettes de protection, comportant des bords enrobant les tempes, sont très efficaces contre les projections de copeaux pendant le sciage, l'ébranchage, la taille de haies. Les chaussures à embouts renforcés ou les sabots de jardinier constituent une bonne protection lorsqu'on tond ou même lorsqu'on utilise une tronçonneuse.

- > Équipement de protection adapté.
- > Ne jamais mettre les mains sous le carter lorsque la tondeuse fonctionne.
- > Chaque fois que vous intervenez sur des outils coupants, arrêtez le moteur et débranchez la bougie pour éviter de redémarrer le moteur en faisant tourner la lame d'outil.



Les pompiers (suite)

Coup de soleil

A la mer ou à la montagne, le soleil, c'est bon pour le moral. Pas question pour autant de sacrifier la protection de la peau face aux UV. Vous risqueriez au mieux un coup de soleil au pire de sérieuses brûlures.

Ce à quoi vous devez penser :

- > un chapeau et des lunettes de soleil ;
- > une crème de protection solaire avec un indice de protection (IP) de 30 ;
- > boire régulièrement ;
- > éviter les expositions prolongées au soleil, surtout entre 11h et 15h ;
- > consulter votre médecin.

Pratiques Sportives

Les chaleurs sont importantes en cette période estivale, pensez à vous hydrater et à vous protéger du soleil, notamment les plus petits et les personnes âgées. Pensez à prévenir votre entourage si vous partez seul, prenez un moyen de communication et un équipement adapté à votre pratique (casque, lunette, bouteille d'eau etc.). Consultez la météo avant chacune de vos sorties.

Baignade

En mer comme en rivière, il est constaté annuellement un grand nombre de noyade aussi : baignez-vous dans les secteurs surveillés et respectez les consignes locales de sécurité, apprenez à nager et accompagnez les enfants au bord de l'eau.

- > Ne pas laisser les enfants sans surveillance, même avec les bouées et les brassards.
- > Ne surestimez jamais vos capacités physiques. Evitez la baignade dans les 2 heures qui suivent un repas copieux ou une consommation d'alcool.

> Entrez progressivement dans l'eau, surtout après une exposition prolongée au soleil, pour éviter toute hydrocution. Chaleur, déshydratation et exposition au soleil excessive.

> Exposez-vous au soleil progressivement et raisonnablement.

> Evitez de vous exposer aux heures les plus chaudes de la journée, entre 11h et 16h.

> Utilisez des crèmes solaires protectrices, chapeaux et lunettes surtout pour les jeunes enfants et nourrissons très sensibles au soleil et aux coups de chaleur.

> Ne plongez pas dans des bassins à faible profondeur

> En rivière soyez vigilant aux courants, tourbillons

Morsures et piqûres

En cas de morsure de serpent restez calme et téléphonez d'urgence aux secours. Pour les piqûres d'insectes avec allergie, prévenez les secours.

> Attention à la maladie de Lyme, (infection bactérienne) qui est généralement transmise par les piqûres de tiques.



La pétanque St-Romanaise

2014, une année prometteuse

Après de bons parcours aux différents championnats d'Isère, en doublettes mixtes, triplettes et doublettes séniors.

Notre équipe de bénévoles avaient préparé la manifestation du 17 et 18 mai avec beaucoup de sérieux pour recevoir 144 provençaux et 160 pétanqueuses.

Le soleil n'avait pas voulu être en reste et il a brillé de ses milles feux invitant joueuses, joueurs et spectateurs à partager cette belle fête au stade.

LE CHAMPIONNAT DOUBLETTE PROVENÇAL

Le titre de champions d'Isère 2014 pour Jean-Pierre VIGLIANCO et Robert POLINA de NOYAREY

Le Provençal, une affaire de spécialiste... La palme à notre secteur pour le club de NOYAREY emmené par leur président Patrick COMMERE.

« Les longuistes » qui n'ont que deux rendez-vous annuels à l'occasion des championnats départementaux doivent être fin prêts ce jour-là pour se mettre en valeur et conquérir les 2 places au championnat de France qui se déroulera à CAVEIRAC dans le GARD le 22, 23 et 24 août.

Cette année, les spécialistes n'ont pas manqué ce deuxième rendez-vous en doublettes et se retrouvaient tous à l'entame des quarts de finale dimanche matin.

Jean-Pierre VIGLIANCO et Robert



L'équipe féminine : Ysaline, Clémentine et Nadine

POLINA ont éliminé BALDUCCI Damien et SANCHEZ Miguel par le score 11-6. Frédéric et Jérôme GONZALES ont éliminé CAILLOCE Didier et MERCIER Daniel par le score 11-7.

Sébastien GAUDE et Johan ROSIN ont éliminé GONCALVES Manuel et Rudy par le score 11-4.

Joseph CURCIO et Jérôme SYLVESTRE ont éliminé TUREAU Michel et D'INTRONO Jérôme par le score 11-10.

Les demi-finales sont, elles aussi, très disputées et fratricides.

Jean-Pierre VIGLIANCO et Robert POLINA de NOYAREY contre Joseph CURCIO et Jérôme SYLVESTRE de SAINT-EGREVE se sont imposés par le score 13 à 9.

Frédéric et Jérôme GONZALES contre leurs amis Sébastien GAUDE et Johan ROSIN de club VERCORS se sont imposés par le score 13 à 12.

La finale a été remportée par Jean-Pierre VIGLIANCO et Robert POLINA contre Frédéric et Jérôme GONZALES sur le score de 13 à 2.

Bravo à Jérôme GONZALES qui s'est aussi qualifié aux triplettes provençales à EYBENS avec ses amis Sébastien GAUDE et Johan ROSIN et félicitations à leur président Patrick PATUREL

LE CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININS

Notre équipe féminine composée de Gisèle, Nadine, Cathy, Clémentine, Ysaline, Soline, Françoise et Coco, à ce



Les champions d'Isère doublette provençale : Jean-Pierre VIGLIANCO, Robert POLINA, Patrick COMMERE, Marcel LYONNE et Yuan CREACH

jour deuxième au classement et une montée en vue en première division.

LE CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS

Notre équipe vétérans composée de Julien, Bruno, Daniel, Dany, Bernard, Armand, Michel, René, Paul et Marcel, à ce jour première au classement et aussi une montée en vue en première division.

LA COUPE DE FRANCE

Notre jeune équipe de séniors composée de Soline, Nicolas, Fred, Cédric, Thomas, David et Momo ont battu au premier tour le club de VINAY, et au second tour le club de NOYAREY. Nous leur souhaitons un long parcours...

Résultats du début de saison :

Bruno dans le top 10 au challenge LACHAUD.

Doublette mixte à Seyssins.

Clémentine et Nicolas s'inclinent en huitième de finale contre Régine Bertrand et Kévin Claudi.

Triplette séniors à Domène.

Nicolas, Jean-Mo et Bernard s'inclinent en seizième de finale contre les futurs

vainqueurs Jean-Claude Jacquet, Fabien Coiraton et Michel Belloni.

Doublette séniors à Bourgoin-Jallieu.

Anselmo et Marcel s'inclinent en huitième de finale contre Gilbert Oudoux et Chocho Servant.

Doublette séniors +55ans à Saint Siméon de Bressieux.

Bernard et Marcel ont été sacrés champions d'Isère contre Pascal Beaufort et Jean-Paul Fournier du Val D'Ainan sur le score de 13 à 10.



Nos champions d'Isère doublette séniors +55ans : Bernard Vioux et Marcel Lyonne



100 ANS

Centenaire de la « La Boule St Romanaise »

Comment est-elle née ?? Cela se passait au début de l'année 1914.

« **C'est bien loin me direz-vous** », eh oui ! 1914 - 2014 cela fait cent ans bien pesés. C'est M. Arnaud Maire de l'époque qui paraphe les trente paragraphes du statut de « la boule de St-Romans » le 1^{er} MARS 1914, entériné par la préfecture de Grenoble et classé en sous-préfecture de St Marcellin le 8 du même mois.

Mais, la belle histoire à peine écrite est interrompue par la terrible drôle de guerre le 1^{er} Aout 1914. Si bien que beaucoup de documents ont disparu et c'est très regrettable car nous ne pouvons pas inscrire dans les tablettes du club les noms des joueurs de la première équipe (rappelons ici le tribu de notre commune à ce conflit : sur 215 hommes, 40 ne reviendront pas et 9 seront mutilés dans leur chair à vie. Respect à ces hommes et ceux des deux autres guerres).

La vie reprend, la boule aussi mais de nouveau la guerre de 39/45 suspend l'histoire de la section et c'est un peu après que le Maire M. René BELLE relance la société de boules.

En 1960, le boulanger M. Gabriel CHEVROT reprend la présidence avec comme assesseurs messieurs : Luc PAYET, Noël BELLE et deux présidents d'honneur Léopold ROBERT et Albert CHAMPON.

1963, voit un nouveau bureau représenté par le président André VEYRET, composé de MM. Bernard BOISSON, Noël BELLE, Pierre LAPASSAT et Claude MEYNIER.

Du clos BEAUQUIS, au 4 routes, « la boule de St-Romans » change de lieu pour le clos Emile MORIN, dit MILOU ou se jouera désormais le nouveau challenge Emile DARNAUD en remplacement

de celui de MAYARD, Milou accepte la présidence et se fait seconder par Roger FLANDRIN, mais hélas ce dernier est emporté par un infarctus à l'âge de 33 ans, c'était le papa de René.

Le club vit sa vie et les années passent. **1980**, des noms connus sont dans la liste des dévoués dirigeants : Noël BELLE, Christian COTTE, Lionel ROUSSELET, Henri PETINOT, Claude MEYNIER et d'autres qui se reconnaîtront.

1987, voit hélas une diminution des effectifs tant boulistes que dirigeants et MILOU est contraint à se résigner et mettre le club en sommeil. Cela va durer 17 années de léthargie, puis en 2004, un homme nouvellement arrivé, M. Michel ALAUX qui, avec dynamisme et circonspection réveille ce club (au bois dormant), épaulé par René BOUCHAYER, Paul PASCAL et quelques-uns d'entre nous, remontent les ressorts de la section et c'est reparti, les boulistes reviennent mais bientôt à l'étroit au charmant clos MILOU, le Conseil municipal de M. Edmond GELLY, Maire décide la construction d'un boulodrome de huit jeux en plein air au stade municipal, orchestré par Bruno BOUVIER adjoint. C'est celui d'aujourd'hui.

« *Ce club d'amis et copains forme une famille où chacun trouve sa joie de pratiquer le sport qui lui plaît* » dit à qui veut l'entendre le président actuel Pierre MEYNIER. Fort de ses 12 licenciés et 82 sociétaires, la boule St ROMANAISE compte néanmoins une part importante de dames qui pratique. Cette famille, comme dans toutes familles, a des joies mais aussi des peines, surtout lorsque en 2012, viennent à partir pour un monde meilleur, plusieurs

membres : Marcel DUC-MAUGE, Gabriel INARD, Laurent PELLEGRINELLI, Daniel ROUX, chacun d'eux reste présent, car leur nom est associé aux différents challenges qui sont joués au sein du club chaque année.

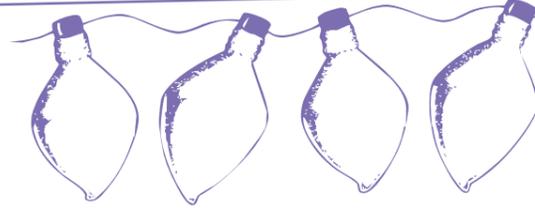
« LA BOULE ST ROMANAISE » AUJOURD'HUI :

- Président Pierre MEYNIER
- Vice-président Roger VINCENT.
- Trésorier Paul PASCAL
- Adjoint Adeline ARNAUD.
- Secrétaire Charly DICO
- Adjoint Patrick VIALLE.
- Membres actifs du bureau : Michel BARBERO, Claude MEYNIER, Jeanine PASCAL, Renée DICO, Robert ARNAUD, Louis BEYLE.



Souhaitons un autre centenaire à la « BOULE ST ROMANAISE »

Le comité des fêtes : les brèves



Initialement prévue le 26 novembre 2013, l'assemblée générale du Comité des Fêtes, a été reportée au 24 janvier 2014, suite à des échanges de paroles qui ont entraîné quelques démissions. Tout membre du conseil d'administration association peut décider librement et à tout moment de quitter l'Association. C'est ce qui a été fait.

La première manifestation de l'année, le traditionnel thé dansant du 4 avril, a accueilli ses « fans » toujours dans la bonne humeur.

Le vide-greniers est prévu le 24 août prochain et le 26 septembre, l'orchestre Marcel Rivers animera le Thé Dansant.

Le 18 octobre, un repas choucroute sera servi dans la salle des Fêtes pour une soirée musicale et festive animée par Marcel RIVERS et « Les Voix KASSEES ».

Fort de l'engagement de son bureau et de l'aide de ses membres, le Comité des Fêtes de Saint-Romans est là pour vous divertir mais aussi pour vous écouter. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos suggestions, à nous faire connaître vos talents ou à nous répondre.

Le bureau a été renouvelé et notre nouveau président **Bruno ODEYER** a pris ses nouvelles fonctions.

Ont été élus ou réélus :

- Président : Bruno ODEYER
- Vice-Présidente : Danielle FLANDRIN
- Secrétaire : Agnès VEYRET
- Secrétaire adjointe : Mauricette BOUCHAYER
- Trésorière : Francine WEBER
- Trésorière adjointe : Véronique BELLIER

100 ans !
Un âge qui mérite bien une belle fête...
 « Nous remercions sincèrement la municipalité, les personnalités pour leur présence et la marque de sympathie qu'ils nous ont témoignés lors de cette fête ».





Le cyclo-club de St-Romans à Figeac

Du 4 au 11 Mai le CCSR s'en est allé
 Sur les routes du Lot pédaler.
 Toute la semaine le ciel a partagé
 Les nuages, le soleil et quelques ondées.
 Le premier jour, lundi, direction St-Cirq-Lapopie
 110 à 150 kms pour admirer ce village joli.
 Mardi, Cantalès était le but de la journée
 Les « promeneurs » se sont contentés de Figeac à visiter
 Et c'est l'après-midi, le long du Célé, qu'ils ont pédalé.
 La journée, commencée grise et humide, sous le soleil s'est terminée
 Avec un premier apéro en plein air bien mérité !
 Mercredi nos mollets nous ont menés à Rocamadour
 Une merveille, un plaisir pour les yeux
 Nous en avons rapporté une chanson d'« amour »
 En l'honneur de tous nos « amoureux » !?
 Jeudi c'est Conques que nous sommes allés visiter
 Magnifique village incitant à méditer...
 Vendredi, seuls les plus « fous » à Najac sont allés
 Trop de kms pour les « promeneurs » !
 Qui au 5ème jour sont fatigués
 Un peu plus que tous ces « fonceurs » !
 Samedi encore une longue sortie pour les plus costauds
 Qui à Padirac nous a menés
 Les « promeneurs », eux, ont préféré
 Le marché de Figeac et un bon restau !



Chacun a pu profiter
 De cette semaine de liberté
 Bungalows agréables
 Voisins adorables
 Nourriture convenable
 Dans une ambiance formidable
 Il paraît que toutes les bonnes choses ont une fin !
 En effet, nous voici de retour à St Marcellin
 Le travail, les enfants, le ménage
 Les courses, la cuisine, le repassage
 Mais il nous reste au fond des yeux
 Tous ces villages merveilleux
 Il nous reste au fond du cœur
 Tous ces instants de bonheur
 Et surtout, nous garderons dans nos mollets
 Tous ces kms grimpés
 Dont nous sommes tous fiers et ravis !
 Alors pour tout cela disons merci
 A Marc et à Domi
 D'avoir si bien préparé ces circuits
 Aux « promeneuses » et à leur chanson
 A Mireille sur son canasson
 A Isabelle pour sa gouaille et sa gaité
 A Pierrette et Cathy qui ont tant crevé !
 A Lucien toujours prêt ! sur qui l'on peut compter
 A Françoise...encore « Bon Anniversaire » !
 Et vive le CCSR !!!



US St-Romans



Voilà déjà 3 ans que les rênes de l'USSR m'ont été confiées, autour d'une équipe motivée. Bien que n'habitant pas St-Romans, j'ai toujours voulu le meilleur pour le club et ai toujours dit que le club n'appartenait à personne. Entourée d'une équipe motivée, j'avais pour objectif au terme de ces 3 années, de faire évoluer les équipes séniors en promotion excellence (2^e niveau départementale) et en lière division de district (3^e niveau départementale), de maintenir une section féminine au sein du club et surtout de renforcer l'entente au niveau des équipes jeunes, et enfin, de faire connaître encore mieux le club par le biais d'un site internet. C'est chose faite.

Mon seul regret est de ne pas avoir pu être plus présent auprès des jeunes du club (raison professionnelle). Ainsi, la volonté de deux clubs (St Just et St-Romans) va permettre d'aboutir à la naissance du Groupement Foot Royans Vercors. Ce groupement, bien que difficile à mettre en place, constituera l'avenir de nos jeunes. Mais heureusement Sylvain Hamel a su redonner une excellente impulsion à ce groupement, à vous **PARENTS, DIRIGEANTS DE CHAQUE CLUB, AMIS ET AUTRES PASSIONNES**, de soutenir Sylvain dans cette démarche.

Cette saison, le club a connu une hausse de licenciés (11^e fois depuis 3 ans) et a vu sa section féminine passer d'un championnat à 7 à celui de 11. Ceci ne se serait jamais réalisé sans la volonté d'un groupe mais surtout celui de Gilles BODIN et de ses 2 dirigeants (José DE FARIA et Jean Luc TEYZIER). Les filles se sont même très bien comportées puisqu'elles finissent dans le haut du classement dans leur championnat et se sont faites éliminer en demi-finale de la coupe Isère face à une équipe hiérarchiquement supérieure. Un grand MERCI GILLES. Quant au groupe séniors, ma volonté

était de donner une nouvelle dynamique à ce groupe en nommant Patrick BODIN à la tête du groupe séniors, épaulé par Bruno VIARD dans un premier temps puis Roland GARCIN. Les Deux entraîneurs ont été aidés dans leurs tâches par Fabien Roux, Jean Michel ALLARD et Christophe BLANC dans des rôles ô combien importants de dirigeants.

Et oui, parfois être président amène à prendre des décisions difficiles. Cette décision fut l'objet de quelques débats et quelques membres du club se sont éloignés, affaiblissant ainsi son comité directeur. Heureusement de nouveaux membres ont intégré le comité directeur : **Jean Marc PEILLEX, Michel ARDITO et Gérald BONNET**. L'objectif du groupe séniors était le maintien au niveau actuel.

C'est chose faite.

Enfin, le meilleur pour la fin, concernant les jeunes du club et du groupement, ma volonté était qu'ils aient des Educateurs de qualités. Tout cela est très facile à dire mais difficile à mettre en œuvre. Toutefois, le club a su être réactif quand cela fut nécessaire. Le bon comportement de nos jeunes

dans leurs différents championnats a eu raison des éducateurs mis en place. Je tiens à remercier et le mot est faible Sarah LEROY, Fabien ROUX, Sylvain HAMEL, Olivier SCALI, Frédéric JARRAND MARTIN, Damien MONNET, Philippe BELLIER BENISTAND, Stéphane RONDIN, Rui MOREIRA, Dylan AUVERT, Thomas GRINDATTO, David FRIOL, Jérôme VICAT, Manu DA SILVA, Maxime AGASSANT et Jérémy FAURE. **UN ENORME MERCI POUR VOTRE INVESTISSEMENT.**

Mention aux U15, sacrés champions de 1^{ère} Division (photo en haut, page suivante).

Je souhaite remercier tous les partenaires du club, qui contribuent à l'évolution de celui-ci et une nouvelle fois Gilles BODIN pour son investissement dans la recherche de nouveaux partenaires.

Je ne pourrais conclure sans avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté hélas trop tôt et qui ont laissé ce bel héritage qu'est L'USSR.

L'USSR a ainsi une pensée émue pour Bernard Roux qui nous a quitté fin 2013 et qui, est-il nécessaire de le rappeler, aura marqué de son empreinte l'histoire de l'USSR.



USSR (suite)



ALORS CHERS AMIS, PARENTS, PASSIONNES DE FOOTBALL, SUPPORTERS, L'EQUIPE ACTUELLE a besoin de renfort. Sans nouveaux bénévoles, l'USSR ne peut continuer son activité. REJOIGNEZ L'USSR, IL EN VA DE SON AVENIR !!!

L'USSR remercie ses fidèles partenaires de plus en plus nombreux !

Le club souhaite également remercier M. GELLY pour toutes ces années de collaboration très appréciées au sein du club et souhaite bonne chance à son successeur.

Le club remercie l'ensemble des élus et les employés communaux pour leurs différentes aides, toujours très appréciées !

LUSSIANA Alexandre
Président USSR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE US ST-ROMANS. LE NOUVEAU BUREAU 2014-2015 :

Président : Paolo Vella
Trésorier : Michel Ardito
Trésorière adjointe : Sarah Leroy
Secrétaire : Corinne Morot
Membres : Aurélien Marguet, Sylvain Hamel, Roger Hamel, Patrick Bodin, Gilles Bodin, Jean Marc Peillex, Fabien Roux, Jean Michel Allard

DATES À RETENIR

Vogue Annuelle de St-Romans :
Vendredi 22 août : Repas Moules-frites, animé par GIGI PAGE
Samedi 23 août : Pétanques doublettes à 14h au stade
Bal jeunes
Dimanche 24 août : Repas Ravioles, animé par GIGI PAGE
Feu d'artifice à 22h30
Lundi 25 août : Boules Lyonnaise à 14h au stade



Association Les Gais Lurons

Le centre de loisirs

Partir en séjour avec des copains et une équipe d'animation dynamique, c'est bon pour grandir ! Inscrire son enfant, en camp, au centre de loisirs, c'est lui faire découvrir la vie en collectivité, bref il s'agit tout simplement d'un acte éducatif. C'est pourquoi la communauté de communes de la Bourne à l'Isère et la commune de St-Romans soutiennent l'association des Gais Lurons. Cet été le programme proposé par l'association est disponible sur le site à l'adresse suivante : <http://eej.sud-gresivaudan.org>



Notre séjour Iti'Verco :
Du 5 au 14 juillet pour les enfants nés en 2005, 2004 et 2003.

Séjour rando d'âne dans les Coulmes pendant 5 jours pour relier Cognin les Gorges à Méaudres. Puis une fois à Méaudres de nombreuses activités : Grands jeux, piscine, activités manuelles, multisports, veillées...

Accueil de loisirs 6/12 ans
Contact : Association Gais Lurons/
Directeur : Nicolas Lourdin.

Mois de juillet du 07 au 25 : « Tout Brazil » En juillet l'accueil de loisirs voyagera au Brésil. Alors préparez vous à vivre de nouvelles aventures.

Mois d'août du 18 au 29 : « Le Far West » En août tu entreras dans l'univers du Far West. Alors Viens vivre avec les cow-boys et les indiens.

Mini-camps de l'été :
À Hauterives au camping le Château, du 07 au 11 juillet : « Cultisport » pour les enfants nés en 2007 et 2006
Visite du Palais idéal, piscine, Randonnée, multisports, apportez votre vélo (en bon état).

Du 15 au 18 juillet : « Le Facteur Sportif » pour les enfants nés en 2003 et 2002

Visite du Palais idéal, vélo, Accro-branche et piscine, apportez votre vélo (en bon état).

Au Faz à Presles en pleine nature :
Du 07 au 11 juillet : « Terre d'Aventure » pour les enfants nés en 2004 et 2005

L'accueil de loisirs pour les 6/12 ans à partir du CP :

Dates d'ouvertures pour le mois de juillet et août : du 07 au 25 juillet et du 18 au 29 août.

Les activités de loisirs diversifiées respectueuses des rythmes et des âges des enfants (activités manuelles, jeux d'intérieur et d'extérieur, sorties culturelles ou sportives, etc.) sont proposées aux enfants sur la base de notre projet éducatif. Le contenu des programmes est conçu autour d'un thème, d'une histoire ou d'un fil conducteur qui va permettre à l'enfant de faire des choix et de vivre diverses émotions, aventures et expériences dans des secteurs très différents comme les domaines sportifs, artistiques ou même scientifiques.



Tir à l'arc, Rando, découverte de la nature, création d'un four à pain, grands jeux, fabrication de cerf-volants, escalade.

Du 15 au 18 juillet : « Découverte nature » pour les enfants nés en 2006 et 2007

Balade à poney et soins des poneys, Rando, découverte de la nature, on fabriquera notre pain, grands jeux...

Du 21 au 25 juillet : « En pleine nature » pour les enfants nés en 2003 et 2004

Course d'orientation, Rando, découverte de la nature en VTT on fabriquera notre pain, parcours VTT, tir à l'arc...

N'hésitez pas à contacter Nicolas Lourdin à l'Espace Enfance Jeunesse au **04.76.36.14.29** ou par mail :

cabi.espace.ej@wanadoo.fr

Les programmes sont toujours disponibles sur le site :

<http://eej.sud-gresivaudan.org>





Association Les Gais Lurons (suite)

La garderie périscolaire

Elle accueille les enfants de l'école maternelle et élémentaire de St-Romans, dans les locaux du centre de loisirs à la maison des associations. Les inscriptions se font tout au long de l'année, auprès de la directrice Marie-France Gruny durant les horaires d'ouverture de la garderie périscolaire ou à la mairie de St-Romans.

+ de renseignement : Marie-France au 04 76 64 92 57.

Nous rappelons aux parents que les enfants du périscolaire (classes de maternelle) sont gardés le matin de 8h10 à 8h20 par Laurence dans le sas de la maternelle. Les enfants du périscolaire de midi (maternelle et primaire) sont à récupérer dans le sas de la maternelle également. En cas de mauvais temps ou de froid les enfants seront à récupérer également à cet endroit.

Les horaires d'ouvertures sont :

- > le matin : 7 h – 8h30
- > le midi : 11h30 – 12h30
- > le soir : 16h30 – 18h30

L'équipe d'animation est composée de :

- > le matin : Laurence Bouchet (titulaire du BAFA) et Marie-France Gruny (titulaire du BAFD) ;
- > le midi : Laurence Bouchet ;
- > le soir : Karine Vandewiele (titulaire du CAP petite enfance et atsem à l'école maternelle), Arthur Beauclair (titulaire du BAFA) Laurence et Marie-France.

Tout au long de l'année, des animations sont proposées et sont adaptées aux différentes tranches d'âges.

- > Un film pour Noël et un goûter offert par la garderie périscolaire.
- > Pour le mois de février notre goûter crêpes.
- > Pâques avec « notre chasse aux œufs ».
- > Pour la fête des mères et des pères, un cadeau est confectionné par les enfants.
- > Participation du tirage loto organisé par le sou des écoles.
- > Le Sou des écoles, met à contribution les enfants pour l'habillement de monsieur Carnaval, structure réalisée par le Sou des écoles. Encore une réussite cette année, monsieur Carnaval a bien brûlé.
- > Fin juin grand spectacle produit par les enfants, et un vin de l'amitié comme chaque année clôture l'année scolaire, offert par « Les Gais Lurons ».

Nous faisons appel aux familles pour des dons de feuilles de brouillons, mais aussi des jeux et des livres de tout âge.

Il est rappelé aux parents que les goûters doivent être fournis par leur soin, nous avons à disposition un frigo, n'hésitez pas à nous laisser du laitage.

En début d'année les enfants devront apporter une paire de chaussons qui restera sur place et sera mise dans des boîtes individuelles avec leur prénom.

Il est demandé une boîte de mouchoirs par famille.

Trois salles sont à dispositions

- > une bibliothèque aménagée avec bureau, coin lecture, et possibilité si les enfants le souhaitent de faire leurs devoirs.
- > Une salle d'activités où petits et grands peuvent faire des constructions, kaplas, légos, puzzles, jeux de société...
- > Travaux manuels, perles, peinture, petits chefs d'œuvres réalisés et emportés par les enfants.
- > Une grande salle de gym où l'on peut pratiquer hockey, foot, ping-pong, tir à l'arc ... pour ceux qui ont encore de l'énergie après l'école (le jeudi soir à partir de 18h cette salle est occupée par une association de gymnastique).

Le périscolaire accueille chaque année des stagiaires de tous niveaux scolaires, afin de permettre à ces jeunes une approche de l'animation.

Nous tenons à remercier Laurence Roberjot notre présidente des Gais Lurons qui se dépense sans compter ainsi que les membres du bureau qui sont toutes, rappelons-le, bénévoles.

La mairie, les employés communaux, pour les réparations diverses, les secrétaires pour leur participation, photocopies...



Le Sou des écoles



En cette période de fin d'année scolaire et d'arrivée des congés d'été, il est temps de faire le bilan de l'action menée par le Sou pour les écoles et nos enfants.

Cet état des lieux de l'année scolaire 2013 / 2014, se résume en deux mots très importants : Bravo et Merci

Bravo à qui ?

Tout d'abord, un immense bravo à tous les membres du Sou, qui consacrent énormément de leur temps et de leur énergie pour mener à bien les grands événements qui jalonnent l'année. Une fois, n'est pas coutume, nous allons citer chacun d'entre eux, pour les remercier pleinement de leur engagement : *David Cotte-Gaudin*, qui en sa qualité de Président, fédère et motive toute notre équipe, les membres du bureau, *Franck de Richaud, Carine Val-Lartigue, Jérôme Mure-Ravaud, Nadine Schurle, Nathalie Chatain*, les membres actifs, ceux qui comptaient déjà parmi nous, *Martine Chauvelly, Carine Coudour, Lydie De Brandt, Karine Feugier, Delphine Fontana, Laure Idelon, Astrid Jeymond, Stéphanie Léger, Corinne Manzetti, Martine Peillex*, et nos nouvelles recrues, *Françoise Bohic, David Chardon, Armelle Cotte-Gaudin, Karen Desavoie, Pierre Mouraby, Maryline Petinot*. Félicitations à tous pour votre bonne humeur, qui fait le plaisir de tous à s'investir dans le Sou.

Bravo également, aux « personnes de l'ombre », les conjoints des membres, qui prêtent main forte tout au long de l'année, et également à ces parents, qui nous proposent systématiquement leur aide à l'occasion des grands rendez-vous.

Et Merci ?

Nous remercions les commerçants et partenaires locaux, qui par le biais de leur compétence et de leur générosité, nous aident dans la réalisation de chaque événement. C'est grâce à leurs dons, que nous avons la capacité d'offrir de nombreux lots lors de la kermesse par exemple.

Un merci tout particulier à l'ancienne association de la cantine scolaire qui nous a fait don de l'enveloppe budgétaire issue de leur dissolution... Un très beau cadeau ! Merci aussi à la Mairie de Saint-Romans, qui met à notre disposition les salles de réunion et locaux communaux, ainsi qu'au Comité des Fêtes.

Merci au foot de Saint-Romans pour la mise à disposition du stade et des équipements.

Merci également aux enseignants et personnels des écoles qui sont force de proposition pour que chaque année, nos enfants aient accès à des activités variées, ainsi que pour l'aide de certains lors de nos manifestations.

Et enfin, le dernier merci sera pour les parents d'élèves, qui ont compris par leur participation à chaque événement, qu'ils sont le point d'orgue de notre succès. Voilà, nous pensons avoir fait le tour de ce que nous avons très envie de mettre en avant (en espérant sincèrement n'avoir oublié personne !)

Nous vous souhaitons un très bel été, et avons d'ores et déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine.

BRAVO et MERCI !



Pour la bonne utilisation de la salle des fêtes

Depuis son rafraîchissement et sa rénovation, une attention toute particulière est portée à notre salle des fêtes, un nouveau règlement est mis à disposition en mairie à destination des particuliers et associations de St-Romans.

Un document unique validé par l'utilisateur et le représentant de la mairie permettant d'éviter tous litiges.

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera fait systématiquement pour toutes les manifestations qu'elles soient privées ou organisée par une association.

La remise et la restitution des clefs seront faites au moment des états des lieux d'entrée et de sortie par le représentant de la commune. La non présentation des documents obligatoires entrainera l'invalidation de la location.

L'ensemble de ces nouvelles règles sont clairement expliquées dans le nouveau contrat et règlement de la salle des fêtes. En cas de besoin, C.Fiordalisi, P.Vialle ainsi que le personnel de mairie sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires. L'ensemble du Conseil municipal souhaite ainsi que la salle des fêtes continue à être un lieu convivial et agréable à disposition de tous les St-Romans.

Extraits du nouveau règlement
Documents obligatoires à fournir pour toute location.

- > Une attestation d'assurance (autre que la responsabilité civile individuelle) pour la durée de la manifestation prenant en compte les risques liés à l'organisation. Document à remettre impérativement au moment de l'état des lieux d'entrée.
 - > Une attestation sur papier libre certifiant :
 - Utilisation par association à but non lucratif (loi 1901)
 - Utilisation par un particulier pour une manifestation privée à but non lucratif
- > Une copie de la déclaration à la SASEM (bals, thés dansants, etc.) à fournir dans les 15 jours pour les manifestations non privées utilisant de la musique. Pour information le secrétariat de mairie communique automatiquement chaque trimestre à cet organisme les manifestations à caractère musical qui se sont déroulées dans ses locaux publics. Le manquement d'une association à cette démarche ou le non-paiement des droits entrainera son éviction définitive de l'utilisation de la salle des fêtes de la commune.
- > Une caution de 200€ couvrant les premiers frais de casse ou de détériorations éventuelles, ce montant n'excluant pas le responsable de la manifestation du dédommagement de la remise en état des lieux, du matériel et des abords si cette caution s'avérait insuffisante.

Tri des déchets.

- > Les règles de tri des déchets pour la location de la salle des fêtes sont les mêmes que celles en vigueur sur l'ensemble de la commune.
- > Un container peut être mis à disposition par le SMICTOM pour l'enlèvement des déchets ménagers moyennant une participation de l'utilisateur.

Parking des écoles

« Tout va bien mieux au parking des écoles, c'est très bien. »

Une intervention de Patrick Vialle, conseiller municipal en charge de la sécurité et de Christine Fiordalisi, conseillère également, pendant près d'une semaine aux heures d'affluence a régularisé le stationnement et apporté la sécurité nécessaire aux enfants qui circulent, traversent, rejoignent le véhicule des parents en mar-

chant ou courant sur le parking. La municipalité remercie les parents qui, bien-sûr, ont compris que la sécurité de leurs enfants à la sortie des classes était beaucoup plus importante qu'un petit moment de marche à pied, même quelquefois sous la pluie. Bien entendu, les travaux de la future

crèche occupent de l'espace de parc, mais pour la rentrée prochaine, celui-ci sera de nouveau accessible, il en va de même pour les sept places qu'occupaient normalement les instituteurs et que ceux-ci on aimablement consenti à libérer pour occuper celles en face de la haie de l'ancienne maternelle.



Citoyenneté

Elagage et abattage

Les branches des arbres et les racines apparentes sur le sol des voies communales et des chemins ruraux **doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies**, par les propriétaires. Les haies doivent toujours être dirigées de manière à ce que leur développement du **côté de la voie publique ne fasse aucune saillie sur celle-ci.**

Brûlage des déchets verts

Suite à une circulaire de la Préfecture de l'Isère adressée à tous les maires du département en date du **5 mai 2008**, le brûlage des déchets végétaux des jardins est désormais interdit par application du code de l'environnement et de l'article 84-1 du règlement sanitaire départemental. Merci de veiller à respecter cette disposition qui participe à la réduction des émissions polluantes et l'amélioration de la qualité de l'air sur notre commune. **Les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie de St-Sauveur.**

Les nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie) ne sont autorisés **aux personnes privées** qu'aux horaires ci-dessous :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h
et de 15h à 19h

Dimanche et tous jours fériés
de 10h à 12h

le bruit Charroysansnoise.fr

Les chantiers de « travaux publics »

peuvent être réalisés dans une amplitude horaire de 7h à 20h. La réglementation sanctionne également toute manifestation sonore gênante après 22h, au titre de tapage nocturne Les aboiements excessifs des chiens sont passibles d'une contravention.

Divagation des chiens

Les animaux sont en état de divagation lorsqu'ils se trouvent hors de la propriété de leur maître ou d'un responsable, hors surveillance, ou contrôle de ceux-ci. **Il est expressément défendu de laisser un animal divaguer sur la voie publique.** Tout animal errant non identifié trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Lorsqu'une personne sera identifiée comme étant le propriétaire d'un animal errant, elle devra préalablement à la remise ou non de l'animal, acquitter à la recette municipale les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur dans la commune, sans préjudice de l'amende dû au titre de la divagation.

Environnement

Notre village est charmant... il convient de soigner son environnement : ne pas entreposer de carcasses de voiture, déposer ses ordures ménagères dans les moloks prévus à cet effet, les encombrants à la déchetterie... ne pas jeter papiers ou sacs plastiques dans la nature... et penser aux abeilles et autres butineurs, qu'il ne faut pas empoisonner avec des produits nocifs.



Quant aux tagueurs... s'il est légitime d'avoir envie de s'exprimer, limitez votre « créativité » aux murs qui vous appartiennent !!

Sécurité routière

La vitesse est limitée dans le village et son périmètre... il faut absolument **respecter ces limitations, il en va de la sécurité des habitants et des enfants.**

Attention cheval au village !

" Je suis un cheval, un animal, une proie. La fuite est souvent mon secours. Mon âge, mon vécu, mes craintes font de moi un animal imprévisible. Alors, je te demande : toi assis derrière ton volant, quand tu me croises, ralentis, pour que j'ai le temps de t'entendre et de te voir, laisse-moi de l'espace en changeant de voie si tu le peux, surtout ne klaxonne pas ! Et ne joue pas avec ton accélérateur ou tes phares. Ces gestes pourraient mettre mon cavalier en danger ou moi tout simplement... car face à un engin de métal je ne suis pas grand chose. Mon maître te saluera d'un geste, un sourire..."



Le Conseil municipal sensible à la compréhension des usagers au petit problème qui se posait salua la diligence de ces derniers et l'appui spontané de certains parents pour aider à le faire disparaître. La sortie en sens unique, strictement interdite et très dangereuse, s'est elle aussi régularisée de même que la vitesse

excessive pour entrer ou quitter le parking. Bien sûr, la surveillance ne se relâche pas, car la sécurité des enfants est prioritaire sur les temps d'attente des parents ou des distances qu'ils doivent parcourir et sur les passe-droits que certains d'entre eux s'estiment avoir. Des interventions ponctuelles et spon-

tanées seront effectuées au cours de la prochaine année scolaire pour toujours plus de sécurité pour nos enfants.





Appel à bénévolat et devoirs de mémoire

Vous êtes retraités et vous avez un métier, des valeurs, une passion, un savoir-faire, une histoire qui vous appartient et que vous aimeriez transmettre.

Pour que toute cette richesse accumulée, cette expérience acquise, ces valeurs enseignées, cette mémoire gardée ne se perdent pas et aident les jeunes à se repérer, se construire et trouver leurs propres repères dans cette société très mobile, vous pouvez décider d'intervenir bénévolement auprès des jeunes St-Romanais pendant les temps périscolaires avec la présence d'un animateur ou pendant les temps d'animation à la bibliothèque et pourquoi pas, ponctuellement, en temps scolaires avec les enseignants s'ils le souhaitent.

Apiculteurs, ébénistes, peintres, boulistes, poètes, brodeuses, fleuristes, architectes, retraités de l'armée, gens du pays, pâtisseries, bergers, intervenants du spectacle, gardiens de la mémoire, etc. faites-vous connaître en mairie :
Tél : 04 76 38 46 17 ou : mairie.stromans@wanadoo.fr ou aux heures d'ouverture habituelles.

Nous vous rencontrerons et nous établirons un projet ensemble. Merci d'avance de votre participation.

Attention coup de chaud !

Canicule : les précautions à prendre

Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).	Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur.
Boire au minimum 2 litres d'eau par jour et manger léger. Éviter l'alcool, les graisses et les sucres.	Se rafraîchir régulièrement à l'aide d'un brumisateur ou en prenant une douche.
S'habiller de vêtements aux tissus clairs, légers et naturels. À l'extérieur, porter casquette ou chapeau.	Ne pas hésiter à demander de l'aide (parent, voisin, médecin).
Rechercher les endroits frais et à l'ombre.	Passer, si possible, 2-3 heures par jour dans un endroit frais (supermarché...)

Si vous êtes isolés, et que vous n'êtes pas en mesure d'appliquer ces règles vous pouvez signaler votre situation à la mairie qui fera le nécessaire pour vous aider.

En cas de détresse, appeler le 15.

TRIBUNE LIBRE

La TRIBUNE du NOUVEL ELAN...

Au soir du 30 mars dernier les résultats enregistrés mettaient fin aux turbulences électorales, les états d'âmes au placard : s'installait ainsi la cohabitation, alors que dans bien d'autres collectivités cette situation laisse des traces indélébiles et il n'en reste souvent que contestation systématique.

Ici à St-Romans, le bon sens et la raison ont très vite pris le pas sur les règlements de compte. A la demande des élus minoritaires, nous avons obtenu une place dans toutes les commissions, ce qui nous permet de participer à la préparation des dossiers votés en séance du conseil.

Lors du vote du budget le 29 avril, l'importance de l'endettement de notre commune n'a été contesté par quiconque et c'est une réaction de gestion rigoureuse (limitation des investissements et économies à réaliser) qui a prévalu.

Aussi, nous avons donc été amenés à voter ce budget puisque nous avons perçu la volonté farouche de tout le conseil, de prendre les décisions qui s'imposent pour rétablir la situation financière.

Aujourd'hui et à notre demande, nous avons obtenu une réponse favorable pour nous exprimer sur cette gazette.

Il va de soi que nous resterons fidèles à nos valeurs et défendrons toujours ce qui sera favorable à St-Romans et ses citoyens.



Fête des voisins dans le quartier des Barillats : une si belle journée

Cette année, la deuxième édition de la fête des voisins dans le quartier des Barillats a été lancée dès le mois de mars, avec pour thème « Espagne, paëlla et sangria ».

Le jour venu, avec le soleil, nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif bien sympathique.

Nous avons convié M. le maire ainsi que son épouse qui nous ont fait le plaisir de venir partager ce moment en toute simplicité. Des photos ont été faites.

Puis ce fut un repas digne de Pantagruel avec des entrées préparées par tous, la paëlla magnifique et une table de desserts à faire tomber et rassasier même les plus gourmands.

L'après-midi, jeux de ballons et de boules pour ces messieurs et petite balade digestive pour ces dames.

Une journée faite de joie, de bonne humeur, de plaisir à se rencontrer, et à se connaître.

Les jeunes et plus âgés à la même table à s'apprécier et à se raconter.

Comme ce fut agréable de voir tous ces sourires, entendre ces rires, voir le plaisir de chacun à être ensemble, de se rendre compte que toutes ces belles valeurs pouvaient encore exister, et que, oui vivre avec ses voisins c'était bien.

Nous avons continué la journée à la limite de l'arrivée des étoiles en se promettant de recommencer l'année prochaine.

« Morale de l'histoire ne jamais oublier de saluer son voisin, prendre un peu de temps pour discuter et vivre, ça fait du bien ! »

Et vite, vite recommencer. Une si, si belle journée !!!!





Tout sur Saint-Romans au mairie@saint-romans.fr

POMPIERS ☎ 18 ou ☎ 112

GENDARMERIE ☎ 17
Pont-en-Royans ☎ 04 76 36 00 17
St-Marcellin ☎ 04 76 38 00 17

MEDECIN
Docteur Sorin CHIRILA
Cabinet ☎ 04 76 64 03 55
Consultations : lundi au vendredi de 8h à 10h et 16h à 19h.
 Samedi de 8h à 11h.

PHARMACIE
Docteur Régine MORTEMOSQUE
Pharmacie ☎ 04 76 64 02 01
Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 12h. Garde assurée avec les confrères du secteur de St-Marcellin.

INFIRMIERES
Séverine Codjia ☎ 06 23 46 45 66
Stéphane Bayle ☎ 06 08 87 09 21

SERVICE DE SOINS A DOMICILE (SSAD)
 ☎ 04 76 38 37 64

ADMR
 ☎ 04 76 36 16 15

OSTEOPATHES
Olivier BOURGEOIS ☎ 06 84 44 68 43

KINESITHERAPEUTES
Olivier BOURGEOIS ☎ 04 76 38 51 91

CABINET VÉTÉRINAIRE DU LAVOIR
Docteur ALLEGRET ☎ 04 76 38 35 22

CONSULTANCE ARCHITECTURALE
Bernard NAUDOT (architecte CAUE de l'Isère).
 Permanence en mairie le 4^e lundi du mois de 9h à 12h.
 sur rendez-vous ☎ 04 76 38 46 17

SERVICE DES EAUX
SIEPIA ☎ 04 76 38 46 17

BUREAU DE POSTE ☎ 04 76 38 42 96
Heures d'ouverture : Lundi de 14h à 17h.
 Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30.
 Fermeture du 04 au 24 août.

CONSULTANCE ARCHITECTURALE
Bernard NAUDOT (architecte CAUE de l'Isère).
 Permanence en mairie le 4^e lundi du mois de 9h à 12h.
 ☎ 04 76 38 46 17 (sur RDV)

ALLO SERVICE PUBLIC ☎ 3939
PERMANENCE JURIDIQUE ☎ 04 76 38 46 17

Maître Eric POSAK (avocat) :
 En mairie, le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h sur RDV.

PAROISSE ☎ 04 76 64 09 74
 Pour les permanences et messes voir planning affiché à l'église.

MAIRIE ☎ 04 76 38 46 17
 Fax : 04 76 38 20 51

<http://www.saint-romans.fr>
e.mail : mairie@saint-romans.fr et contact@saint-romans.fr > pour des questions au Conseil municipal
Heures d'ouverture : Mardi de 16h à 18h, mercredi de 15h30 à 18h30 et samedi de 9h à 12h.
Permanence du Maire : samedi de 9h à 11h sur RDV.

BIBLIOTHEQUE LE PREAU ☎ 04 76 38 40 46
<http://bibliotheque.lepreau@orange.fr>

Heures d'ouverture :
Du 1^{er} septembre au 30 juin : lundi de 14h à 16h30, mardi de 16h à 18h, mercredi de 15h à 18h30, samedi de 9h30 à 11h30.
Du 1^{er} juillet au 31 août : Mardi de 15h à 19h et samedi de 9h30 à 11h30.

DÉCHÈTERIE ☎ 04 76 38 36 94
SICTOM ☎ 04 76 38 66 03
Heures d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, de 13h30 à 18h, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, samedi de 9h à 18h.

PA-ISS ☎ 04 76 38 80 20 / 04 76 38 60 13

ASSISTANTE SOCIALE
Dolorès JIMENEZ
 Permanence : sur RDV en mairie les mardi matin et jeudi après-midi à partir de 9h.
Service social de saint-marcellin ☎ 04 76 36 38 38

HALTE GARDERIE ☎ 04 76 38 49 94
ECOLE MATERNELLE ☎ 04 76 64 05 09
ECOLE PRIMAIRE ☎ 04 76 38 31 91
CANTINE ☎ 04 76 38 18 62
PERISCOLAIRE ☎ 04 76 64 92 57
ESPACE ENFANCE JEUNESSE
CCBI ☎ 04 76 36 14 29
 fax : 04 76 36 10 77
e-mail : ccbi.espace.ej@wanadoo.fr
 Place du Breuil - 38680 - Pont-en-Royans.

CONCILIATEUR DE JUSTICE
M. REYMOND Christian ☎ 04 75 48 43 67
 Tous les jeudis à St-Just-de-Claix de 9h à 12h.

HABITAT ET DÉVELOPPEMENT en Mairie
 2^e vendredi de chaque mois pair, sans RDV, de 14h à 16h.



A la rencontre de Mme et M. Sigaud

C'est à la St Jean, qu'une Françoise et trois Jean-Claude, ont décidé d'aller retrouver leurs anciens maîtresse et maître Mme et M. Sigaud.

Le couple Sigaud, a marqué l'enfance de plusieurs générations de St Romains. Ayant débuté leur carrière, en couple, à St-Romans, ils sont restés jusqu'en 1983 à l'école du village. Depuis ils coulent une retraite tranquille 6 mois de l'année à Nantes en Ratier, dans la maison de famille de M. et les 6 autres mois à Bourg-Argental chez Mme.

Nos anciens élèves ont été accueilli par la traditionnelle expression de M. Sigaud : « Oh non de non ». Ils ont retrouvé des octogénaires en pleine forme qui pour se « réveiller » en douceur de la sieste, font des mots fléchés à quatre mains !

A en croire leurs témoignages cet après-midi restera dans les mémoires :

« On a passé l'après-midi à se remémorer nos souvenirs d'école, on a passé un excellent moment »

« C'est tellement agréable de passer un moment avec des personnes comme ça, on les aime simplement »

« Ils nous ont demandé des nouvelles de beaucoup d'anciens élèves, Mme Sigaud se souvenait des noms et prénoms de tellement d'anciens d'élèves. »

« Ce matin en me levant, je me suis dit que j'aurai aimé être hier, histoire de revivre cette si belle journée ».

« On n'arrivait pas à se quitter ! »

Pourtant, en fin de journée, il a bien fallu reprendre le chemin de St-Romans, et c'est avec beaucoup d'émotions et quelques larmes dans les yeux que nos compères ont dû se résoudre à se dire au revoir mais à très vite !!!

Si vous aussi, vous souhaitez revoir vos anciens instituteurs, ils vous recevront avec plaisir.

Un simple petit coup de fil pour revivre ses souvenirs, ça n'a pas de prix !



ETAT CIVIL



Léo BERNARD le 10 janvier
 Charline LUYA le 21 janvier
 Typhaine GAY-MERY le 8 février
 Arthur CALERO GIL le 16 février
 Loãn PATRON le 23 février
 Owen ENTRESSANGLE le 14 mars
 Irina DUPUIS le 20 mars
 Fabien LEBAIL le 27 mars
 Cassandra DEBRUYNE le 3 avril
 Rohan BECKER le 13 mai

Alicia MAGNIN-LACHAUX le 13 juin
 Louis BANCHET le 27 juin
 Eliott MELEZE le 27 juin
 Célia RIPERT le 28 juin

Paulette SIMON le 10 février
 Suzanne FILLET le 12 mars

Bruno FAYTRE et Béatrice BARNIER le 19 avril





Retour à l'école pour la classe 84

Dix conscrits de la classe 84 accompagnés pour la plupart de leurs conjoints ont répondu présents aux retrouvailles des 50 ans.

C'est pendant l'hiver, que Christine de Cognin les Gorges a lancé l'appel afin de convier tous les déjà quinquagénaires ou en passe de l'être à se retrouver autour d'un bon repas.

C'est donc tout naturellement qu'ils se sont retrouvés à la nouvelle école de St-Romans opérationnelle depuis mars, avec Christophe, professeur des écoles, qui les attendait pour une visite guidée des nouveaux locaux puis une séance photo et un petit apéritif pris dans la cour à l'emplacement même des photographies scolaires de l'époque : que de souvenirs....

Claudine, Françoise, Nathalie et Christine pour les dames, Philippe, Jean-Luc, Christophe, Jean-Noël, Stéphane et Gilles pour les hommes ont eu une pensée pour leurs anciennes maîtresses et maîtres, M. et Mme Sigaud, Mmes Charbonnel et Romey.

Le soir, les conscrits se sont rendus au restaurant le Salvérien pour partager un bon repas préparé spécialement par Isabelle et son mari et évoquer tous ces souvenirs communs dans une ambiance très chaleureuse. Avant de se quitter, chacun a exprimé le souhait de se revoir... Oui mais avant les 60 ans !

Un grand merci à Christine qui a permis ces retrouvailles.



Christine Marcel, Françoise Brunet, Nathalie Idelon, Claudine Guéno (noms de jeunes filles), Jean-Luc Boiron, Stéphane Boucher, Philippe Allard, Christophe Belle, Gilles Chemin, Jean-Noël Glénat... Beaucoup sont restés St Romanais ou tout proche !!

